

Gérard Dupré

50

DOCUMENTS
POUR UNE GEOGRAPHIE
DE LA CORSE



crdp de corse

**Ouvrage publié avec le concours
de la Collectivité territoriale de Corse**

dans le cadre de la convention Région de Corse/CNDP
(délibération n° 86/88 A.C. du 26 septembre 1986)
Convention du 31 octobre 1986, modifiée par avenant du 7 juin 1988.

***50 documents
pour une géographie
de la Corse***

Selon le code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du CRDP est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. Cette reproduction ou représentation, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

50 documents pour une géographie de la Corse

GÉRARD DUPRÉ

Professeur agrégé de Géographie
Collège Fesch - Ajaccio

avec la collaboration de

JEAN ALESANDRI

Responsable éditorial au CRDP de Corse

DENIS DELPLANQUE

Conseiller Pédagogique Départemental

Préface

BRUNO MELLINA

Inspecteur Général d'Histoire et Géographie



Édité par le
Centre Régional de Documentation Pédagogique de Corse

Remerciements

Cette publication n'aurait pu voir le jour sans la collaboration de nombreux organismes ou personnes qui nous ont éclairés de leurs conseils et ont mis à notre disposition une très riche documentation :

Agence du développement économique de la Corse (ADEC) - Agence du tourisme de la Corse (ATC) - Association Atlas Insertion - Association départementale des producteurs de viande bovine (ADPVB) - Association régionale des éleveurs ovins (AREO) - Centre hospitalier de Bastia - Chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud - Chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud - Chemins de fer de la Corse - Club des supporters de l'ACA - Comité régional d'expansion et de promotion agricole de la Corse (CREPAC) - Collectivité territoriale de Corse, Service communication - Comité régional olympique et sportif (CROS) de Corse - Conseil général de la Corse-du-Sud, Services de la communication, de la protection maternelle et infantile - Corse-Matin - EDF/GDF - Festiventu - Fromagerie industrielle de Lucciana - Incubateur technologique territorial de Corse (ITTC) - Institut géographique national (IGN) - Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE-Corse) - Météo-France - Musée de la Corse - Office de l'environnement de la Corse / Parc marin international des Bouches de Bonifacio - Organisation des maraîchers corses - Parc naturel régional de la Corse - Pôle des industries aéronautiques de la Corse (PIAC) - Service départemental d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud - Société des Eaux du col Saint-Georges - Société Corse Composites Aéronautiques (CCA).

Mesdames :

Pascale Battini (CCI Corse-du-Sud, Cellule croisières) - Clarysse Binet (Musée de la Corse) - Céline Borelli (Kyrnolia) - Joëlle Borromei (Parc Marin International – OEC) - Dominique Ceccaldi (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Aurélie Chéry (STARESO) - Sandra Filipputti (Conseil général Corse-du-Sud) - Marie-Louise Giudicelli (CCI Corse-du-Sud, Direction des ports) - Sonia Jenn (Direction régionale des affaires maritimes) - Marie-Eugénie Lanfranchi (AREO) - Anne-Laure Manguine (CTC communication) - Jennifer Mejean (Syndicat AOC « Miel de Corse-Mele di Corsica) - Carina Orru (Festiventu) - Rita Ouairy (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Docteur Isabelle Pain (PMI Corse-du-Sud) - Sandrine Rambert (Fédération française d'aquaculture) - Florence Seba (Organisation des maraîchers corses) - Vanessa Segonne (ATC) - Florence Walker (ADEC).

Messieurs :

Roch Albertini (collectionneur) - Paul Bianchi (éleveur) - Dominique Bianchini (Port Amirauté Ajaccio) - Paul-Joseph Caituccoli (CREPAC) - Eric Caprile (CCI Corse-du-Sud, port d'Ajaccio) - Stéphane Carles (OEC-Service mer) - Christophe Carré (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Denis Casalta (apiculteur) - Alexandre Colonna d'Ornano (Société des Eaux du col Saint-Georges) - Sauveur Constantino et Basiliu Moretti (ACA) - Marco De Susini (société Ollandini) - Jean-Luc D'Ornano (Chambre d'agriculture Corse-du-Sud) - Jean-Paul Faux (OEC – Service mer) - Alain Gauthier (professeur agrégé de géologie) - Alexandre Gautier (INSEE) - Alain Ghilardi (Centre hospitalier Bastia) - Jean -Paul Giorgetti (Météo France) - Gérard Giorgetti (professeur agrégé d'histoire) - Mario Grazi (photographe Corse-Matin) - Michel Luccioni (photographe Corse-Matin) - Jean Luzi (PIAC) - Paul Mariani (Capra corsa) - François Mercury (Viticulteur) - Roger Miniconi (consultant biologie marine) - Jean-Sylvestre Miramond (CCA) - Jacques Nicolau (DREAL de Corse) - Jean-François Palmade (ADPBV) - Norbert Pancrazi (CTC) - Emmanuel Pierre (ITTC) - Alain Pistoressi (photographe Corse-Matin) - Philippe Riera (société Gloria Maris) - François Romei - Pierre Torre (apiculteur) - Eric Volto (photographe).

Nous les remercions toutes et tous très chaleureusement.

Remerciements également aux professeurs des écoles (sites bilingues) pour leur réflexion en stage de langue corse.

Enfin, remerciements respectueux et particuliers à Monsieur l'Inspecteur général Bruno Mellina qui nous a éclairés de ses conseils précieux puis a assuré une relecture minutieuse de cet ouvrage.

Les auteurs saluent Madame Évelyne Leca, Messieurs Jean Delmotte et Jean-François Paccosi, respectivement maquettiste, illustrateur et photographe au CRDP de Corse, pour leur forte implication dans la réalisation de cette publication.

PRÉFACE

F

AIRE DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE l'organisation du territoire de vie d'une population, en montrer les contraintes et les potentialités, les héritages et les mutations, la rendre intelligible à de jeunes élèves représentent un des grands objectifs de l'enseignement de la géographie dans le primaire et dans le secondaire. C'est ce que Gérard Dupré, parfaitement assisté par Jean Alesandri, nous propose avec ces 50 documents pour une géographie de la Corse.

Derrière le titre trop modeste que la collection a adopté, se profile une belle ambition et des enjeux déterminants pour l'avenir puisque l'ouvrage s'adresse d'abord à un jeune public d'école primaire et de collège même si tout lecteur y trouvera à enrichir sa connaissance de l'île et l'intérêt qu'il y porte.

Par cette géographie, il s'agit d'éduquer autant que de faire connaître, former autant qu'instruire, faire comprendre autant qu'apprendre. Cette éducation commence par celle du regard. En s'appuyant sur des paysages de l'île, l'ouvrage invite à la curiosité et à l'approfondissement de l'observation, pour construire une connaissance des lieux. Mais on ne reconnaît que ce que l'on connaît. Cette attention portée aux paysages du quotidien s'appuie indissociablement sur un raisonnement géographique visant à expliciter les fondements, souvent peu visibles ou perceptibles, de l'organisation de l'espace qui est celui de l'environnement familial des enfants.

La richesse et la diversité des moyens de communication et des sources d'information actuels nous font vivre un paradoxe : les élèves français connaissent souvent mieux certains territoires lointains de la planète que leur espace proche qui est pourtant celui de leur vie quotidienne. Les sociétés, les activités et les paysages exotiques peu pratiqués, donc nimbés de mystère et idéalisés, l'emporteraient dans les représentations mentales des enfants sur les contingences et les beautés du cadre local ou régional trop familiers et donc banalisés. Seule une certaine distance serait-elle susceptible de nourrir le rêve de découverte et d'action des jeunes gens ?

En parfaite adéquation avec les programmes de l'école primaire et les nouveaux programmes du collège - sans omettre ceux des différentes séries des lycées -, l'ouvrage étudie l'espace proche, local ou régional, avant d'élargir l'analyse de ces territoires à une plus petite échelle. Ainsi, souvent, il donne autant une vision géographique de la Corse que de la Méditerranée. Cette mise en perspective, indispensable à l'heure d'une mondialisation souvent déterminante pour les activités et les localisations, offre une intelligibilité que le regard sur le seul espace proche ne peut fournir.

Par ces 50 documents pour une géographie de la Corse, Gérard Dupré nous montre aussi ce qu'est la géographie d'aujourd'hui : une science sociale qui étudie l'organisation des territoires par les sociétés. Une science qui vise à comprendre comment satisfaire les besoins de la population en développant au mieux les potentialités des territoires dans un contexte de concurrence mondiale. Une science qui propose de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures » (rapport Brundland de 1987 qui définit le développement durable). Une science qui s'intéresse aux acteurs.

Nous sommes loin de cette matière de mémoire à laquelle la réduisait le XIX^e siècle (Victor Duruy, historien et ministre de Napoléon III n'affirmait-il pas que: « la géographie est une nomenclature dont la mémoire doit se charger » ?). La géographie est une science à part entière. Elle est certes toujours la science des lieux, pas seulement pour les situer mais pour en comprendre la localisation. Elle n'a pas pour objectif de planter le décor, dessiner le cadre où se déroulerait le théâtre des événements. Elle est une science qui éclaire l'action des hommes sur la gestion de leurs territoires.

Dans cette perspective, il s'agit d'aider écoliers et collégiens à se situer dans leur environnement, à toutes les échelles, depuis le local jusqu'au planétaire. Il importe de faire apprendre, à de jeunes élèves, ce monde qui nous entoure, dans toute sa diversité et sa complexité. Par l'étude des territoires de l'île mis en perspective dans le territoire national, européen, voire mondial et dans l'espace méditerranéen, cette publication vise à aider les enfants à construire une identité collective. L'objectif fondamental est de commencer à former des citoyens, dès l'école primaire puis au collège, de les rendre acteurs de leur propre environnement.

En donnant aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui quelques unes des clés de connaissance, de compréhension et d'action dans une île et un monde en mutation, la géographie les prépare à leurs responsabilités d'adultes et de citoyens de demain.

BRUNO MELLINA
Inspecteur général de l'Éducation nationale

AVANT-PROPOS

UNE GÉOGRAPHIE DE LA CORSE

Peu de géographes ont publié sur la Corse et cela fait maintenant bien longtemps. Entre la thèse, incontournable, mais aujourd'hui forcément datée, de Pierre SIMI, la dernière réédition du « Que sais-je ? » de Janine RENUCCI et celle du manuel du CRDP de Corse « La Corse, une région insulaire », coordonné par Janine POMPONI et paru en 1996, complété par deux publications du CRDP sur deux microrégions : « Sartene et le Valincu » et « Porto-Vecchio et sa région », aucun ouvrage de synthèse qui puisse aider les enseignants et les élèves du cycle 3 des écoles ou des collèges n'a vu le jour.

Les sources, entre publications de l'INSEE, sites internet institutionnels et articles de la presse régionale, sont nombreuses mais éparpillées et obligent à une indispensable mise en perspective ; dans tous les cas, elles demandent un long travail de recherche.

C'est pourquoi, il est proposé aujourd'hui un ensemble documentaire de 50 fiches offrant une géographie de la Corse dans lequel l'enseignant pourra puiser à sa guise en fonction des objectifs qu'il se sera fixés.

Un ensemble dont l'organisation s'applique à éviter le simple « plan-tiroir » et s'oriente résolument vers l'énoncé de problématiques permettant de saisir la spécificité de l'espace insulaire corse, d'apprécier atouts et handicaps comme de mesurer son aptitude à s'intégrer dans une économie moderne.

Cet ensemble documentaire n'est certes pas exhaustif, mais apparaît ici le souci d'équilibrer ce qui relève des thèmes géographiques classiques (systèmes productifs, populations, transports, etc.) et ce qui relève de la décision des acteurs économiques ou institutionnels, champs d'études de la nouvelle géographie.

Mais il conviendra nécessairement de le réactualiser au fil du temps puisque, par essence, la géographie propose un inventaire raisonné des modifications que les communautés humaines exercent sur leurs territoires.

LE LIVRE DE L'ÉLÈVE

Chaque fiche du livre de l'élève présente la même organisation.

En page de gauche : un titre qui cible une problématique éclairée dans la mesure du possible par trois documents de nature proprement géographique : une photographie grand format, une carte, un graphique ou un tableau statistique.

Ces documents ont été choisis pour ce qu'ils « donnent à voir », pour la richesse d'analyse qu'ils permettent et pour leur aptitude à susciter le questionnement. Pour la plupart ce sont des documents originaux qui montrent à l'élève la variété des sources de la connaissance.

En page de droite, un à deux documents viennent compléter une information renforcée par un lexique, volontairement limité au vocabulaire spécifique. Puis une série de questions.

Ces questions ne se veulent pas exhaustives : le maître sera à même de les modifier comme d'en formuler d'autres. Ouvertes ou fermées, elles ne demandent pratiquement jamais d'effectuer des recherches en dehors de l'ouvrage. L'élève trouvera la plupart des réponses dans les documents de la fiche, dans le lexique ou dans la rubrique qui termine la page : « Ce que je dois retenir ».

Quelquefois, il sera amené à consulter une autre fiche ou bien à se reporter à l'une des trois cartes qui terminent l'ouvrage : une carte physique et une carte administrative de la Corse, une carte de l'Union européenne.

Toutes les questions posées ne sont pas forcément à utiliser. Le maître choisira celles qui conviennent le mieux à son projet et au niveau de sa classe.

LE LIVRE DE L'ENSEIGNANT

Chaque fiche est articulée en trois parties.

- Un texte de l'auteur pour resituer l'intérêt du thème étudié, préciser les problématiques et proposer parfois des prolongements possibles. Texte complété par quelques lignes pour fixer clairement les objectifs pédagogiques du questionnement et suggérer une réflexion sur le niveau de directivité que le maître décidera de mettre en œuvre.
- Viennent ensuite les réponses aux questions posées, étant entendu qu'il n'y a pas de réponse-type attendue et que le maître est parfaitement habilité à en moduler la forme comme le contenu.
- Enfin, un petit nombre de références bibliographiques ou d'adresses utiles permettent d'aller à l'essentiel ou de « creuser », si le besoin s'en fait sentir, un thème particulier. Nécessité oblige, comme il a été précisé au début de cet avant-propos, le choix de ces références s'est porté sur les sources les plus accessibles, disponibles dans les BCD et les CDI ou dans les médiathèques du CRDP ou du CDDP : revues de l'INSEE, articles de presse régionale, sites internet...

Ce livre de l'enseignant se présente sous une forme inhabituelle mais qui est appelée à devenir la norme.

Il a pris la forme d'un cédérom que l'enseignant pourra aisément consulter depuis son poste de travail, dans la classe ou à son domicile.

Tous les documents figurant dans le livre de l'élève et libres de droit lui seront directement accessibles. À l'aide d'un vidéoprojecteur, il pourra les projeter dans sa classe ; il pourra également les reproduire à volonté pour chacun de ses élèves. Au besoin, il pourra même les recomposer pour produire un document qui réponde exactement à des objectifs personnalisés.

Souhaitons donc que maîtres et élèves s'approprient cet outil, qu'ils l'utilisent à leur convenance, selon leur personnalité. Souhaitons également qu'ils le fassent évoluer pour qu'ils puissent mieux connaître encore les territoires sur lesquels ils vivent, territoires qu'ils construisent déjà pour les maîtres et qu'ils sont appelés à construire pour les futurs citoyens que seront les élèves d'aujourd'hui.

LES AUTEURS

CORSE ET INSULARITÉ

Cette première fiche doit inciter l'élève à réfléchir sur une évidence géographique qui donne à la Corse une de ses particularités majeures : la Corse est une île.

C'est l'occasion, avec la vue satellitale et la carte physique, d'introduire le vocabulaire géographique qui se rapporte à cette question.

Si les termes géographiques relatifs aux différentes formes de contact entre la mer et la terre ne posent pas de difficultés majeures, surtout si chaque définition est étayée par un exemple pertinent, on sera plus attentif à deux mots, plus abstraits, du lexique. « Insulaire » présente la particularité d'être à la fois un adjectif et un nom commun et « insularité » définit un principe.

Situer la Corse par rapport à la ligne qui sépare la Méditerranée en deux bassins est la première activité proposée à l'élève. On en profite, avec l'identification de la mer Thyrrhénienne, pour effleurer un problème qui peut désarçonner de jeunes esprits : comment peut-il y avoir une mer plus petite dans une mer plus vaste ? Si un élève soulève cette question, on lui répondra qu'une portion de mer très bien délimitée peut recevoir un nom local comme la Thyrrhénienne, l'Adriatique ou encore la mer Egée.

On demande ensuite à l'élève de mener un travail d'observation sur les configurations. Cette réflexion, courante en géographie, conduit l'élève à développer sa mémoire visuelle en repérant des contours particuliers.

On sollicite enfin l'exercice de la comparaison avec le tableau des superficies des principales îles de la Méditerranée.

Situation des lieux, configuration des terres émergées et superficie sont trois connaissances géographiques de base que l'élève doit assimiler grâce à cette première fiche. L'objectif final est que l'élève sache reconnaître la Corse, la pointer sans hésiter sur une carte du bassin méditerranéen et qu'il ait une idée comparative de la superficie de cette île.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Le bassin occidental. La péninsule italienne, la Sicile et le cap Bon en Tunisie marquent la ligne conventionnelle qui sépare la Méditerranée en deux bassins, l'un occidental, l'autre oriental.

2. La Mer Thyrrénienne.

3. La superficie de la Corse est comparable à celles de l'île de la Crète et de Chypre.

4. Il faut diviser la superficie de la Sicile par celle de la Corse soit $25\,708 : 8\,680 = 2,99$. La Sicile est trois fois plus étendue que la Corse.

5. La mention "Sud Egée" correspond au mot "archipel".

6. Le Cap Corse est souvent comparé à un doigt d'une main.

7. La nature a donné à la péninsule italienne une forme très identifiable, celle d'une botte avec la Calabre qui figure la pointe et les Pouilles qui figurent le talon. Le golfe de Tarente figure le creux du talon.

8. L'extrémité sud du Péloponnèse avec le cap Matapan ou encore l'extrémité sud de la région de Salonique avec le mont Athos.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un ATLAS dans une édition récente.

(On remarquera, dans les différentes éditions, que la carte du bassin méditerranéen figuré dans sa totalité n'est pas toujours proposée. On veillera donc à utiliser un ouvrage qui propose la carte d'un bassin méditerranéen non tronqué.)

UN LITTORAL VARIÉ

Cette fiche est consacrée à l'étude du vocabulaire géographique relatif au littoral. Au passage, on notera que le mot côte, également employé, peut être sujet à confusion du fait de son caractère polysémique.

Sans faire de déterminisme géographique, il faudra faire remarquer aux élèves le lien évident qui existe entre la roche dominante d'une région et le type de littoral qu'on observe au contact de la mer et de cette région.

La photo 1 permet de faire réfléchir sur la présence d'un cordon sableux, révélateur d'une action régulatrice du littoral par les courants marins. L'attention sera attirée sur la présence d'un grau, révélateur de la puissance d'un courant et de sa capacité à percer le cordon sableux.

La photo 3 illustre la forme littorale de la ria avec la position d'abri (la cala) qu'elle offre à la navigation côtière alors que la photo 4 met l'accent sur la rareté et le grandiose de la roche calcaire avec les falaises de Bonifacio.

Quant à la photo 2, elle permet d'évoquer un thème majeur : celui de la protection institutionnelle du littoral par son inscription à une liste de sites mondialement protégés.

L'autre objectif de la fiche est de faire comprendre que l'aspect du littoral n'est pas uniquement le résultat de la lutte entre les éléments naturels et leur puissance érosive face à la résistance des roches. Souvent, les constructions humaines bordant le littoral modifient l'équilibre naturel et provoquent une agression qui peut bouleverser les écosystèmes. C'est toute la justification du Doc. 2, un extrait d'article de presse qui doit conduire l'élève à réfléchir sur la nécessité d'une action citoyenne de protection de l'environnement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. 1047 km. (Obtenue en additionnant le kilométrage des trois types de littoraux en légende du Doc. 1)

2. La côte cristalline est très découpée ; la côte sableuse est presque rectiligne. Sur la carte, les différents types de littoraux correspondent à la nature géologique des roches. Avoir figuré la géologie simplifiée de la Corse sur la carte permet de mieux comprendre la relation de cause à effet entre la roche dominante et le type de côte.

3. Les côtes cristallines représentent 765 km.

4. Les trois types de littoraux se retrouvent sur le littoral oriental, schisteux au nord, dans le Cap Corse, sableux sur la partie centrale de la Plaine orientale et cristallin, voire calcaire, au sud, de Solenzara à Bonifacio.

5. Les falaises de Bonifacio ont été taillées dans une roche calcaire. Le port s'est installé au fond d'une ria.

6. Cet étang communique avec la mer par un étroit passage, le grau. Ce passage peut s'obturer si des courants marins très puissants apportent d'énormes quantités de sable qui vont renforcer le cordon lagunaire. Il peut également s'obturer si le fleuve n'est plus assez puissant pour se frayer un chemin jusqu'à la mer

7. Le site de Scandola est inscrit à l'inventaire du patrimoine mondial de l'UNESCO.

8. L'érosion d'une plage n'est pas seulement due à des phénomènes naturels : des constructions et une surfréquentation humaines (passages pédestres et automobiles) peut en renforcer les effets.

POUR ALLER PLUS LOIN

GAUTHIER (A.), *La Corse, deux montagnes dans la mer Géologie régionale*, CRDP de Corse, 1998.

UNE SITUATION FAVORABLE

Cette fiche aborde deux notions particulièrement difficiles pour la grande majorité des élèves du cycle 3 et des classes de 6^e et 5^e : la position et la situation.

La position est absolue ; la situation est relative.

La position c'est l'endroit exact : il a donc fallu imaginer un système de repérage qui permette de ne désigner qu'un seul endroit sur le globe et de manière indiscutable. Le système est simple (le croisement de 2 lignes) et il est bien connu des élèves (la "bataille navale").

Le Doc. 1 permet de comprendre ce système ; c'est volontairement que l'on a tracé la latitude et la longitude à la surface du globe pour que l'élève voit que cela représente des distances kilométriques. Le schéma qui montre les angles que représentent la latitude et la longitude se révèle trop compliqué pour la majorité des élèves et nous avons choisi de ne pas le représenter. A chacun de juger de l'opportunité de l'introduire ou pas.

La situation est l'évaluation d'une position par rapport à un contexte géographique (stratégique, commercial...).

Dire qu'un endroit est au nord n'a aucune valeur géographique. Cet endroit est au nord d'un autre lieu mais il est également au sud d'un troisième. Il n'y a qu'au pôle sud que tout endroit est au nord et qu'au pôle nord que tout endroit est au sud ! (Cette remarque dérange fortement la plupart des élèves ; à chacun de juger de l'opportunité de conduire les élèves sur cette piste).

Mais c'est d'abord en termes d'avantages ou d'inconvénients que l'on apprécie une situation. Ainsi sur le plan de la fréquentation touristique, la Corse est-elle très bien située puisqu'elle se trouve dans le prolongement d'un axe majeur de circulation qui permet aux habitants de l'Europe du Nord de gagner rapidement les rivages chauds et ensoleillés de la Méditerranée. (Doc. 3)

Le troisième centre d'intérêt de cette fiche est la réflexion que l'on peut conduire avec les élèves sur les avantages comparés des différents modes de transport qui permettent d'atteindre la Corse. (Doc. 4) Beaucoup ont emprunté au moins l'un de ces moyens de transport et leur expérience personnelle doit être réinvestie à cette occasion.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Bastelica est plus au nord qu'Ajaccio ; par conséquent le parallèle qui y passe sera supérieur à 41° 55'. Comme c'est un nombre entier, ce sera le parallèle 42° Nord.

2. Ce méridien est plus à l'est qu'Ajaccio ; donc son numéro est supérieur à celui d'Ajaccio (8°44'). Mais il sera inférieur à celui de Bastia qui est situé encore plus à l'est (9° 27'). Comme c'est un nombre entier, ce ne peut être que le méridien 9° Est. La longitude de Bastelica est donc 9° Est.

3. Trois axes majeurs de transports terrestres traversent l'Europe, du nord au sud (Londres-Lille-Paris-Marseille, Rotterdam-Cologne-Bâle-Milan-Gênes et Rotterdam-Cologne-Nüremberg-Münich-Bologne-Rome)

4. La Corse est très bien située par rapport à ces trois axes puisqu'elle se trouve dans le prolongement de l'axe central qui traverse l'Europe la plus développée, de Rotterdam à Gênes en passant par Cologne, Zürich et Milan.

5. Sans concurrence possible, l'avion est bien plus rapide que le car-ferry, sur toutes les lignes.

6. L'avantage du car-ferry est de pouvoir passer avec son véhicule personnel.

7. Le NGV réduit considérablement le temps de traversée ; c'est un avantage qui peut convaincre beaucoup de voyageurs à passer avec leur véhicule personnel.

POUR ALLER PLUS LOIN

BRUNET (R.), FERRAS (R.), THÉRY (H.), *Les mots de la géographie Reclus*, La Documentation Française, 2005.

UNE DESSERTE VARIÉE

La facilité d'accès à une île est l'un des facteurs majeurs de ses possibilités de développement. C'est pourquoi cette fiche est consacrée au problème de la desserte de la Corse. On s'assurera que les élèves comprennent bien ce mot qui peut avoir plusieurs sens puisqu'il peut se rattacher à deux verbes identiques mais de signification différente : desservir.

Il s'agit ici de faire l'inventaire des différents moyens mis en œuvre pour assurer cette desserte (question 1- question 2) et de réfléchir sur leur localisation (question 3). Il s'agit en outre de poser les bases de la réflexion sur les types de transports. Distinguer le trafic des passagers de celui du fret, reconnaître, à leur silhouette les différents types de navire, séparer les entrées et les sorties de marchandises sont des objectifs qui permettront d'acquérir des connaissances réutilisables tout au long de la scolarité en classe de géographie. Enfin l'élève est convié, par de petits exercices de lecture de tableaux statistiques mesurant les trafics de voyageurs ou de marchandises, à apprécier l'importance respective des différents modes de transport qui relient l'île au continent.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Le navire n°1 est un car-ferry qui ne transporte que des voyageurs avec ou sans véhicule particulier. Le navire n°2 est un paquebot de croisière. Quant au navire n°3, c'est un cargo-roulier mixte qui transporte, à la fois, des camions, des remorques et des voyageurs avec ou sans véhicule particulier.

2. La Corse compte 7 ports et 4 aéroports.

3. Les ports de Corse sont plutôt situés sur la côte occidentale de l'île parce que le littoral y est beaucoup plus découpé que sur la côte orientale. La côte occidentale offre donc davantage de positions d'abri naturel. Par ailleurs, les ports français desservis par les lignes partant de Corse se trouvent au nord-ouest de l'île donc plus proches de la côte occidentale insulaire.

4. Bastia-Poretta est qualifié d'aéroport international parce qu'il dessert des villes étrangères notamment allemandes, anglaises et bientôt italiennes.

5. En 2008, avec 1 073 000 passagers (41 % du trafic passagers), l'aéroport « Napoléon Bonaparte » d'Ajaccio-Campo dell'Oro est le premier aéroport de la Corse.

6. Tous trafics confondus, Bastia est le premier port de Corse. En 2006, Bastia est le premier port de passagers avec 58 % du trafic insulaire ; c'est également le premier port pour le fret maritime avec 61 % du fret maritime de la Corse en 2005.

7. La mention "Autres" désigne l'addition du trafic des ports secondaires de la Corse.

8. Avec une augmentation de 171 %, il s'agit de l'aéroport de Figari. C'est l'illustration du développement touristique de l'Extrême-Sud commandé par Porto-Vecchio.

POUR ALLER PLUS LOIN

BRUNET (R.), FERRAS (R.), THÉRY (H.), *Les mots de la géographie Reclus*, La Documentation Française, 2005.

Tableaux de l'Économie Corse 2005, INSEE.

Site : www.office-transport-corse.fr

DES RISQUES D'ISOLEMENT

Cette fiche doit montrer aux élèves comment les hommes peuvent s'organiser pour faire face à un problème majeur : l'insularité. L'insularité est un handicap économique important que l'Etat et les collectivités territoriales se sont efforcés de réduire au mieux. D'abord par des solutions techniques en utilisant les types de navires les mieux adaptés comme le montre la photographie du Doc. 1. Ensuite par la mise en place d'une politique de continuité territoriale, instituée par la loi (Doc. 2) et se traduisant par une offre de desserte quotidienne tout en acceptant la concurrence de compagnies privées.

Mais les dessertes peuvent être contrariées, voire stoppées ou encore bloquées.

D'abord par les aléas climatiques comme le montre le Doc. 3. Mais également par des conflits sociaux comme le montre le Doc. 4.

Jugeant que les esprits sont encore trop jeunes pour saisir toute la dimension de ce problème, c'est volontairement que le texte de la banderole du Doc. 4 n'a pas fait l'objet d'un questionnement particulier, tout comme n'a pas été abordée la notion de « service minimum ». Cependant, on ne doit pas exclure qu'un élève cherche à savoir ce que veut dire « concurrence déloyale ». Ce sera alors au maître de montrer que toutes les compagnies desservant la Corse ne sont pas soumises aux mêmes obligations, ce qui peut être ressenti comme injuste par certains et motiver leur réaction.

Il est plus aisé d'aborder avec les élèves les conséquences économiques d'un blocage durable des dessertes maritimes ou aériennes. C'est l'objet de la dernière question, mais il faudra prendre garde de ne pas accepter de formulations réductrices et caricaturales qui opposeraient les « pour » aux « contre ». Les élèves de cet âge sont trop jeunes pour comprendre que deux droits démocratiques, comme la liberté de circuler et la liberté de faire grève, peuvent se contrarier.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Le cargo-roulier mixte présente l'avantage de transporter à la fois des marchandises (le fret) et des passagers avec leur véhicule si nécessaire.*

2. *L'analyse de l'horaire des dessertes montre qu'il y a une desserte quotidienne par cargo roulier mixte au départ d'Ajaccio. Cette desserte est partagée en alternance par deux compagnies : la SNCM et la CMN.*

3. *Quel que soit le mode de desserte envisagé, le principe de continuité territoriale repose sur six obligations : la continuité de la desserte, sa régularité, sa fréquence, sa qualité, son prix et une éventuelle augmentation de capacité.*

4. *Le cargo-roulier mixte satisfait pleinement au principe de la continuité territoriale puisqu'il assure quotidiennement la continuité du transport des marchandises et du transport des voyageurs. Il est donc possible de quitter ou rejoindre Ajaccio par bateau chaque jour. Il en va de même pour Bastia.*

5. *Le vent est l'aléa climatique le plus fréquent. Ensuite vient le brouillard (surtout en fonction du degré d'équipement radar de l'aéroport). De très fortes pluies, inondant la piste, peuvent également provoquer un déroutement.*

6. *La desserte d'une île est vitale. Une grève totale des moyens de transports stoppe toutes les activités économiques, professionnelles et privées qui nécessitent de franchir l'obstacle de l'insularité.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Collectif, *La Collectivité Territoriale de Corse*, CRDP de Corse, Ajaccio 1997.

Sites : www.corse-du-sud.cci.fr et www.ccihc.fr

Pour consulter un texte de loi : www.legifrance.gouv.fr

ENTRE PLAINES ET MONTAGNES

Quand, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le géographe allemand Ratzel qualifia la Corse "de montagne dans la mer", il est peu vraisemblable qu'il ait mesuré tout l'engouement qui allait s'emparer de cette expression. Une expression particulièrement bien choisie pour une île qui présente une très forte altitude moyenne (568 mètres) et 120 cimes à plus de 2000 mètres, le Monte Cintu culminant à 2710 mètres. Par comparaison, la France a une altitude moyenne de 342 mètres. Cependant, il ne faudrait pas réduire la Corse à une montagne ; d'autres formes de relief y sont présentes et c'est heureux pour les hommes car ce sont celles qui permettent une grande partie de leurs activités. Plaines, vallées, collines et coteaux fixent aujourd'hui la population et l'objectif de cette fiche est de montrer à l'élève les liens qui peuvent s'établir entre le relief et l'installation humaine.

C'est pourquoi on a volontairement laissé de côté l'histoire de la formation du relief de la Corse, histoire compliquée et qui nécessite une formation de base en géologie et en tectonique que ne possèdent pas les élèves de cet âge.

Avec les photographies du Doc.1, on a mis l'accent sur la description morphologique (les formes de relief) et on a fait porter l'intérêt principal sur les conditions de l'installation humaine. Deux cartes permettent de fixer les deux caractéristiques du relief de la Corse : son organisation avec ses lignes de crête principales et la faible étendue des plaines. Le Doc. 2 rappelle la somme de travail qu'il a fallu consacrer à la mise en culture des pentes des collines et des coteaux, tout en montrant leur abandon actuel. Le Doc. 3 aborde la notion de complémentarité des activités et des terroirs et donne l'occasion de réutiliser, dans un autre contexte, la notion de situation déjà vue à la fiche n° 3.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La légende de la carte qui indique la répartition des surfaces par grandes catégories de relief montre que la plaine n'occupe que seulement 30 % de la surface de la Corse.
2. La ligne de crête principale est orientée nord-ouest/sud-est.
3. Le massif de Bavella offre le visage d'une montagne aux formes élancées, dressées vers le ciel et bien individualisées. Les géographes les nomment "aiguilles" ce qui explique que les cartes mentionnent les "aiguilles de Bavella".
4. Cette plaine est de faible altitude (presque au niveau de la mer), plate (absence de pentes bien marquées), construite par un cours d'eau qui serpente avant d'atteindre la mer (le Baraci).
5. Cette forme de relief est la vallée. La photo 1 (doc. 1) montre la haute vallée de la Restonica.
6. Pour gagner des terres cultivables dans la pente, il fallu dégager des espaces plats, les "terrasses". Pour les stabiliser il a fallu alors construire et entretenir des murets en pierre sèche. Sur le document, la pente semble véritablement « sculptée » par les hommes.
7. Le village est situé au contact de la montagne et de la plaine. En hiver, quand le froid et la neige régnaient en altitude, les villageois de Borgo utilisaient les pâturages de la plaine. En été avec la sécheresse et quand la chaleur favorisait, dans la plaine, le développement des moustiques et de la malaria, ils profitaient des pâturages d'altitude. Par sa position, le village évitait les grands froids de l'hiver comme les grosses chaleurs de l'été.
8. Les constructions neuves, particulièrement bien visibles au second plan et à droite, sont implantées dans la plaine, en contre-bas du village où s'est développé l'essentiel de l'activité.

POUR ALLER PLUS LOIN

GAUTHIER (A.), *La Corse, deux montagnes dans la mer*, CRDP de CORSE, 1998.

SIMI (P.), *Précis de géographie physique, humaine, économique, régionale de la CORSE*, Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, 1981.

UNE ÎLE AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN ?

On a coutume de dire que la Corse est soumise à un climat méditerranéen : la régularité des sécheresses estivales, la grande luminosité du ciel, des précipitations surtout automnales mais également printanières et qui peuvent se révéler fréquemment subites, violentes et surabondantes en sont les traits majeurs ; sans oublier la douceur hivernale dont témoignent palmiers, oliviers, agrumes et autres avocats.

Mais ce climat est loin d'être uniforme ; du nord au sud, de la plaine à la montagne, de l'adret à l'ubac, "sous le vent" ou bien face aux vents dominants, la Corse décline une multitude de climats locaux dont certains montrent une rudesse qui peut étonner le profane.

Cette fiche n'ambitionne pas une description minutieuse de cette grande variété de climats mais elle doit faire prendre conscience que le climat de la Corse n'est pas uniforme.

L'analyse du Doc. 5 force l'élève à mobiliser son sens de l'observation et le conduit à mettre les informations en relation pour parvenir à déduire la réponse. Tout comme la question portant sur le Doc. 6 le conduira à faire preuve de réflexion pour argumenter sur la sécheresse estivale, l'un des traits les plus évidents de ce climat sur la plus grande partie de l'île. On veillera à ce qu'il ne confonde pas la cause, la mise à feu, avec une circonstance aggravante, la sécheresse.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les régions de Corse les plus arrosées correspondent à la chaîne de montagnes qui sépare la Corse en deux parties : ce sont donc les reliefs élevés qui concentrent les précipitations.

2. Globalement c'est le littoral occidental de l'île. Localement, la Balagne, la région de Saint-Florent et le rivage sud-ouest, d'Ajaccio à Bonifacio, sont les régions les moins arrosées.

3. Le mois le plus chaud est le mois d'août. Le mois le plus pluvieux est le mois de novembre.

4. Les plus fortes températures moyennes annuelles s'observent sur pratiquement tout le littoral de la Corse avec une intensité légèrement plus forte dans le Cap Corse et sur l'Extrême-sud.

5. Sur le diagramme ombrothermique, il y a sécheresse quand la courbe de la température passe au-dessus de la colonne de pluies correspondante. Sur le Doc. 3 on peut observer ce cas pour les mois de mai, juin, juillet, août et septembre. On peut donc dire que la sécheresse débute à mi-printemps pour durer tout l'été.

6. La zone colorée en jaune représente la période de sécheresse.

7. Si la photographie avait été prise en hiver, il y aurait de la neige au premier plan, au niveau de la bergerie. L'altitude de cette bergerie et l'herbe bien verte nous font dire que la photographie a sûrement été prise dans le courant du printemps. Il fait assez froid en très haute altitude pour que la neige subsiste et suffisamment chaud au niveau de la bergerie pour que la neige ait déjà fondu.

8. La sécheresse est un phénomène naturel. L'incendie relève d'une mise à feu accidentelle ou volontaire mais pratiquement toujours humaine (exceptée la foudre). La sécheresse n'est donc pas responsable des incendies : elle les rend plus dangereux.

POUR ALLER PLUS LOIN

Collectif, *Chî tempu face ?* CRDP de Corse/Météo-France, Ajaccio 2001.

Collectif, *Corsica météo.clic*, Cédérom, CRDP de Corse/Météo-France, Ajaccio 2004.

UNE ÎLE SUFFISAMMENT PEUPLÉE ?

Cette fiche porte sur la taille de la population de la Corse. La population totale d'un territoire quelconque est une donnée majeure de son étude économique. D'une part, une certaine partie de cette population est active et participe à la création de richesses sur le territoire considéré. D'autre part, la totalité de cette population anime l'économie par sa consommation. La population d'un territoire est sa première richesse.

Il convient donc d'apprécier le "poids" de la population de la Corse à différentes échelles. Le Doc. 1 permet de le faire à l'échelle des régions septentrionales du bassin occidental de la Méditerranée. Le Doc. 3 le permet à l'échelle des îles de la Méditerranée et le Doc. 2 introduit l'échelle de la France métropolitaine. Quant au Doc. 4, c'est à l'échelle des 22 régions de la France métropolitaine qu'il permet de réfléchir.

On l'aura compris, c'est l'occasion, dans cette fiche, de travailler plus particulièrement la notion de relativité induite par les différents changements d'échelle. C'est aussi l'occasion de montrer à l'élève l'intérêt de l'interdisciplinarité puisque les petits calculs qui lui sont demandés l'invitent à réinvestir ce qu'il aura pu apprendre en cours de mathématiques.

On remarquera enfin que la notion de densité de population n'est pas vraiment exploitée : on se contente de demander à l'élève de savoir la calculer. C'est une notion difficile à bien saisir parce que c'est le résultat d'une moyenne : le nombre obtenu est une fiction et ne correspond jamais à la réalité du terrain puisqu'on suppose que les habitants seraient idéalement répartis à la surface du territoire considéré. Il appartiendra à chacun de juger jusqu'où il peut aller dans cette voie avec ses élèves. Il sera possible de leur faire remarquer que le nombre qu'ils ont calculé pour la Corse (33,8 hab/km²) représente beaucoup plus que la densité de population qu'il peut y avoir sur le Cintu et beaucoup moins que la densité de population qu'il peut y avoir à Ajaccio ou Bastia.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La Corse apparaît dans la catégorie la plus faible, celle où l'on enregistre moins de 400 000 habitants. Seuls deux départements français sont, avec la Corse, dans cette situation.

2. C'est dans les villes qu'on observe les plus fortes densités de population tant en Corse qu'en France métropolitaine. On pourra faire remarquer une concentration dans certaines régions (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, PACA) qui s'expliquent par leur situation particulière : littoral, carrefour, plaine...

3. La densité de la Corse se calcule en faisant l'opération $294\,000 : 8680$ soit 33,8 hab/km². C'est, de loin, la plus faible densité des îles méditerranéennes.

4. La Corse et la Crète ont pratiquement la même surface ; mais la densité de la Crète, 74,4 hab/km², est plus du double de celle de la Corse. La Crète est donc deux fois plus habitée que la Corse.

5. La population totale des 22 régions de la France métropolitaine s'élève à 61,35 millions d'habitants. Ce chiffre est inférieur à 63,23 millions d'habitants parce l'outre-mer français (DOM-COM) n'est pas comptabilisé.

6. Seules la Corse et le Limousin ont une population totale inférieure à 1 million d'habitants. Mais la population du Limousin est 2,5 fois plus grande que celle de la Corse.

POUR ALLER PLUS LOIN

UNE ÎLE INÉGALEMENT PEUPLÉE

Cette fiche complète la démarche entreprise dans la fiche précédente. Après avoir utilisé les petites échelles (du bassin méditerranéen jusqu'à l'échelle régionale), il s'agit d'examiner maintenant la répartition de la population sur les grandes échelles que sont le département et le chef-lieu.

Rappelons que les notions de petite échelle et de grande échelle font très souvent l'objet de confusions regrettables. On sera donc particulièrement attentif à une bonne maîtrise de ces deux notions. Une échelle géographique est un procédé de réduction des mesures de distances effectuées sur le terrain pour pouvoir les tracer sur une feuille de papier. Cette échelle s'exprime toujours par un quotient : 1 : 25 000, 1 : 100 000, etc. On comprend alors aisément que le résultat de 1/25 000^e est plus grand que le résultat de 1/100 000^e et à plus forte raison de 1/1 000 000^e. En conséquence, 1/25 000^e est une grande échelle et 1/1 000 000^e, une petite échelle.

En outre, cette fiche aborde la lecture de cartes dans ce que cet exercice présente de plus basique, à savoir la localisation de zones repérables par une caractéristique bien définie et leur identification par la toponymie appropriée.

Enfin, on fera comprendre aux élèves que les cartes présentées (n° 2 et 3) indiquent des tendances sur la longue durée et que cela n'altère pas l'information si elles datent de 1999.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La Haute-Corse est plus peuplée que la Corse-du-Sud.

Corse-du-Sud : $135\,718/294\,000 \times 100 = 46,1 \%$;

Haute-Corse : $158\,400/294\,000 \times 100 = 53,9 \%$.

2. La population de la Corse a gagné 43 747 habitants entre 1990 et 2006. Cela représente un gain de $43\,747 / 294\,118 \times 100 = 14,8 \%$. Mais ce gain a été plus important entre 1999 et 2006.

3. La population d'Ajaccio est de 63 723 habitants. Son pourcentage par rapport à la Corse-du-Sud s'élève à $63\,723/135\,718 \times 100 = 47\%$, soit presque la moitié.

4. En Haute-Corse, la population de Bastia, 43 577 habitants ne représente que 27,5 % de la population totale du département ($43\,577/158\,400 \times 100$) soit un peu plus du quart.

5. Les deux cartes font apparaître une forte concentration de population tout le long de la côte orientale. Apparaissent également quelques points de forte fixation de population sur la côte occidentale : golfe d'Ajaccio, golfe du Valinco et littoral de Balagne. Dans l'intérieur de l'île, la population s'est surtout fixée sur l'axe routier qui relie Ajaccio à Bastia et dans deux micro-régions, l'Alta Rocca et la Castagniccia.

6. La carte des densités communales fait nettement apparaître les vides démographiques de la Corse. Ils correspondent essentiellement aux zones de montagne de l'intérieur mais également à certaines portions du littoral pratiquement inhabitées, comme entre Cargèse et Calvi (zone protégée des Calanche et du Fangù) ou encore de L'Île-Rousse à Saint-Florent (zone désertée des Agriates). Inversement, les fortes densités du bassin de Corte traduisent la présence de l'Université de Corse et de ses retombées en termes de commerces et de logements.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site : www.insee.fr

UNE ÎLE DE CITADINS

On pourrait presque dire qu'il y a autant de définitions de la population urbaine que de pays... L'extension spatiale de la ville, la densité de l'espace bâti, le nombre de résidents sont les critères les plus évidents mais ce ne sont pas obligatoirement les plus significatifs. Les fonctions urbaines, la polarisation, la force d'attraction de la ville, les services mis à disposition, sont autant de facteurs qui doivent être désormais pris en compte.

En France, le découpage du territoire en **aires urbaines**, définies par l'INSEE à partir de 1990, a pris le relais des **Zones de Peuplement Industriel et Urbain (ZPIU)** en vigueur depuis 1954. Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave qui est constitué par :

- **un pôle urbain**, unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois n'étant pas elle-même attirée à plus de 40 % par une autre unité urbaine. En 1990, il y avait 361 pôles urbains en France métropolitaine. En 1999 ils devraient être au nombre de 354 ;

- **une couronne périurbaine**, composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.

Mais par ailleurs, l'INSEE distingue les villes isolées, unités urbaines s'étendant sur une seule commune, des agglomérations multicommunales, unités s'étendant sur plusieurs communes. C'est ce qui explique que Bastia puisse apparaître avec 61 929 habitants en 2006...

Pour ne pas compliquer, il suffira que les élèves retiennent que de plus en plus de personnes se concentrent dans les « villes » même si ce mot n'est pratiquement plus employé par l'INSEE.

Par contre, on a introduit deux mots du vocabulaire cartographique permettant de désigner des répartitions spatiales : linéaire et ponctuel. Leur importance dans l'analyse de la répartition d'un phénomène géographique sur la carte ou sur le croquis n'échappera pas et on veillera à ce qu'ils soient bien assimilés.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Les éléments les plus caractéristiques sont les tours et les barres d'habitations, constructions hautes et massives qui n'ont cessé de se développer ces cinquante dernières années pour loger un maximum de personnes sur un minimum d'espace.*

2. *La population des quartiers des Cannes et des Salines (12 600 hab.) dépasse largement celle de Porto-Vecchio (9 484 hab.). Elle est pratiquement le double de celle de Corte (6 735).*

3. *Toutes les maisons semblent fermées, il n'a pas d'indice d'activité, aucune personne, aucune voiture ne sont visibles mais on ne peut pas en conclure à l'abandon. Cependant, les toits semblent en mauvais état et la végétation semble envahir tout l'espace signe d'un manque d'entretien récent.*

4. *Le taux d'urbanisation des deux départements de la Corse se situe dans la tranche 60 à 70 %. 38 départements ont un taux d'urbanisation inférieur. Les deux départements de la Corse sont donc moins marqués par la ruralité qu'on aurait pu le penser.*

5. *L'urbanisation du littoral nord-est de la Corse se présente sous une forme allongée, étirée : l'adjectif « linéaire » convient parfaitement pour la caractériser.*

6. *Pour la Corse-du-Sud, 95 586 citadins et pour la Haute-Corse, 103 219 citadins. Au total la population citadine de la Corse est égale à 198 805 habitants. Par rapport à la population de la Corse cela représente un taux d'urbanisation de 67,6 % (198 805 / 294 118 x 100). On peut également dire que les citadins représentent les deux-tiers de la population de la Corse.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Économie Corse n° 92, Juillet 2000, INSEE.

Site : www.insee.fr

UNE ÎLE À LA POPULATION VIEILLISSANTE

On aborde avec cette fiche, les notions qui permettent de comprendre l'évolution naturelle d'une population, le problème du solde migratoire étant abordé dans la fiche suivante. Taux de natalité, taux de mortalité, accroissement naturel et pyramide des âges sont d'indispensables outils pour comprendre les atouts et les handicaps démographiques d'une région ou d'un pays.

Comme dans les fiches précédentes, on a privilégié, pour des élèves de cet âge, l'exercice de lecture des documents plutôt que celui, plus difficile, de recherche des explications. Estimation d'un effectif de personnes, repérage des zones où le phénomène est important, appel au sens de l'observation sont les exercices proposés. A ce propos, on sera particulièrement attentif à la question n°6. Certains élèves ne verront pas immédiatement la réponse parce qu'ils ne regarderont que les nombres indiqués. Pour certains indicateurs un résultat plus grand peut être la marque d'une situation plus défavorable. Libre à chacun donc, de voir à quel point il doit se montrer directif et jusqu'où il peut aller avec les élèves qu'il a en charge. Par exemple, évoquer le fait culturel propre au modèle social méditerranéen pour expliquer que la photographie du document n°1 ne montre que des hommes...alors que les femmes du même âge sont bien plus nombreuses.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Les effectifs des classes d'âges entre 0 et 30 ans en Corse sont inférieurs à la moyenne nationale. Cela traduit, sur les 30 dernières années, un déficit des naissances par rapport à la moyenne nationale.*

2. *Les effectifs des classes d'âges à partir de 55 ans sont supérieurs à la moyenne nationale. Cela signifie qu'il y a comparativement plus de personnes âgées en Corse que sur le « Continent ».*

3. *Le nombre de femmes vivant en Corse et qui ont de 55 à 85 ans est nettement plus fort que la moyenne nationale. A partir de 65 ans, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes.*

4. *Il n'y a que des hommes. Et pourtant les femmes de cette tranche d'âge sont nettement plus nombreuses.*

5. *Les moins de 25 ans sont les plus nombreux sur le littoral oriental, de Bastia à Bonifacio, dans le "Grand Ajaccio" et sur le littoral de Balagne. Les plus de 75 ans sont particulièrement nombreux dans l'intérieur de l'île. La situation de Corte est atypique parce qu'elle devrait présenter un grand nombre de plus de 75 ans et un très faible nombre de moins de 25 ans. Or, c'est tout le contraire! Cela s'explique en grande partie par la présence de l'Université qui a redynamisé la ville.*

6. *L'âge moyen montre clairement que la population de la Corse est globalement plus vieille que la population française. C'est confirmé par le pourcentage des moins de 20 ans nettement inférieur en Corse et par celui des plus de 60 ans nettement supérieur dans l'île.*

POUR ALLER PLUS LOIN

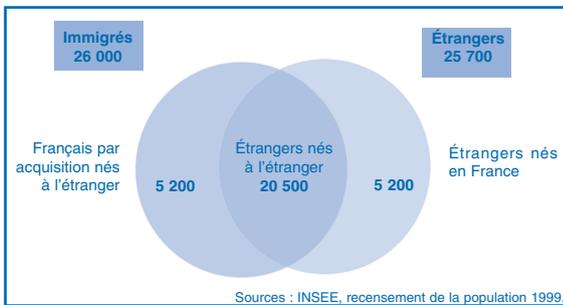
Économie Corse Hors-série n° 3 Septembre 2000 INSEE et Tableaux de l'économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Pour étudier une pyramide des âges :

DUPRÉ (G.), Aide au travail personnel, 22 fiches d'Histoire - Géographie, CRDP de Corse 1993.

UNE ÎLE QUI MANQUE DE « BRAS »

Avec le problème de la population immigrée on aborde ici une question qui nécessitera toute l'attention de l'enseignant. Les apriori ont la vie dure et plus particulièrement dans une île qui, durant toute son histoire, a été à la fois une terre d'émigration et d'immigration avec un important brassage des populations. La question des définitions est capitale et on s'assurera de leur bonne compréhension. Le schéma qui suit devrait permettre de satisfaire ce premier objectif.



Le second objectif de la fiche est de sensibiliser l'élève aux difficultés rencontrées quand on se fixe en pays étranger : on veillera à ce que le mot « insertion » soit bien compris. C'est volontairement que le mot « intégration » n'a pas été employé parce qu'il sous-tend des notions qui ont semblé trop difficiles pour des élèves de cet âge. S'agit-il d'une simple « tolérance » de l'autre ? Ou bien d'une acquisition des repères culturels du pays d'accueil aux dépens de ses propres repères ?

Les deux à la fois ? À quel niveau ? Toutes ces questions qu'un adulte doit se poser sont trop délicates à faire passer auprès d'un jeune public.

Il faudra surtout que le maître se prépare à faire face à d'éventuelles remarques à connotations racistes, exceptionnellement provocatrices à cet âge-là, mais révélatrices de l'environnement culturel de chacun. C'est à lui de ne pas les accepter et de faire comprendre que chacun a sa place à partir du moment où les lois du pays sont respectées.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La photographie illustre la main-d'œuvre immigrée qui est employée dans l'agriculture et en particulier dans l'activité saisonnière de la cueillette manuelle : ici la saison d'hiver, ciblée sur les agrumes mais il y a aussi la saison d'été avec la cueillette des fruits, et surtout les vendanges.

2. Avec l'Ile-de-France, la Corse est la région de la France continentale qui présente un taux de population immigrée supérieur à 9,5 %. En Corse, l'arrivée d'étrangers est en progression entre 1990 et 1999. Si on rapporte le nombre d'immigrés à la population totale de la Corse on obtient un pourcentage de 9,9 %.

3. La carte montre que les travailleurs immigrés sont particulièrement nombreux sur toute la Plaine orientale. Mais ils sont très nombreux également dans des régions touristiques comme l'Extrême sud ou la Balagne ce qui s'explique par les emplois qu'ils y trouvent dans le bâtiment et l'entretien des résidences.

4. Cette cuisine, cérémonial du thé à la menthe et pâtisseries, appartient à la culture du Maghreb. Le nom de l'association est un indice supplémentaire puisque l'Atlas est la grande chaîne de montagnes de l'Afrique du Nord. Cette association a pour objectif d'aider les immigrés à réaliser leur insertion par deux moyens : s'insérer par le travail dans la vie économique du pays d'accueil et faire connaître son identité culturelle par les produits commercialisés.

5. La difficulté est triple : parler la langue, gagner sa vie et se faire accepter.

6. Les trois nationalités étrangères les plus représentées en Corse sont les Marocains, les Portugais et les Italiens qui devancent de très peu les Tunisiens. L'évolution est négative pour les Italiens, légèrement positive pour les Marocains et très forte pour les Portugais.

7. Le mot est "naturalisation".

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Economie Corse, TEC 2005, INSEE.

UNE ÎLE SOUS DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Fiche consacrée aux deux formes d'énergie principalement consommées sur l'île : les carburants et l'électricité d'origine thermique. Tant aux niveaux domestique que professionnel, cette consommation augmente régulièrement et l'approvisionnement pose un réel problème dans une île où la production hydroélectrique reste limitée à la fourniture d'une énergie d'appoint.

Quelques notions de base sont indispensables mais comme la fiche est centrée sur la notion de dépendance énergétique, c'est au maître d'introduire la différence entre sources d'énergie (fossiles, renouvelables) et formes d'énergie (combustibles et électricité) : les secondes n'existent pas dans la nature, elles sont le produit d'une transformation des premières par les hommes (Doc. 5, 6, 7 et fiches 14 et 15). La fiche présente une notion essentielle : la tonne-équivalent pétrole indispensable car elle permet d'additionner des quantités d'énergie mesurées dans des unités différentes. On s'attachera à bien le faire comprendre aux élèves sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails. Le Doc. 1 illustre la situation de dépendance énergétique de la Corse. Ce problème devient concret avec la lecture guidée des tableaux statistiques (Doc. 2, 3) et l'analyse du Doc. 5.

On n'a pas manqué, évidemment, d'attirer l'attention sur les dangers inhérents à l'approvisionnement et sur les dispositions prises pour limiter le risque d'accident (Doc. 1, 7). De nombreuses cuves et sphères de stockage ont d'ailleurs été supprimées tant à Bastia qu'à Ajaccio dans le cadre des directives Seveso.

(Pour information, l'Union européenne a fixé les règles de sécurité à respecter pour l'exploitation des industries à risques d'explosion dans un document appelé « Directive Seveso ». La dernière version, Seveso 2, date de 1999. Ce nom fait référence à la catastrophe de Seveso : le 10 juillet 1976. De la dioxine s'échappe d'un réacteur de l'usine chimique Icmesa, située en Lombardie à Meda. Quatre communes, dont Seveso, sont touchées par le nuage toxique qui provoque de lourds dégâts sur la végétation et les animaux domestiques).

On suivra avec intérêt la mise en œuvre du plan énergétique régional et les solutions qui seront apportées aux deux questions qui restent en suspens à l'heure actuelle : le renouvellement des deux centrales thermiques et le branchement d'une dérivation du gazoduc Algérie-Italie, le Galsi, qui devrait être mis en service pour 2009.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La grosse canalisation (oléoduc) qui parcourt la partie centrale du quai de déchargement.
2. Asperseurs destinés à refroidir la canalisation lorsqu'elle est exposée à une forte insolation.
3. Il s'agit d'additionner les différentes origines de l'électricité consommée en Corse : électricité hydraulique et éolienne, électricité thermique et électricité achetée à l'Italie, soit 44 %. (Certains élèves iront peut-être « droit au but » en faisant la soustraction $100 - 56 = 44$).
4. Seuls 5,3 % de l'énergie consommée en Corse sont produits à partir des ressources insulaires (il s'agit de l'hydroélectricité et de l'électricité éolienne). Ce chiffre confirme bien la notion de dépendance car, finalement, la Corse achète 94,7 % de l'énergie qu'elle consomme.
5. L'activité industrielle de la Corse est peu développée, ne nécessitant pas de grandes quantités d'énergie, d'où l'énorme écart entre les deux pourcentages correspondants. Mais, du fait de son insularité, la Corse consacre aux transports aériens presque la moitié de l'énergie qu'elle consomme ce qui est bien supérieur à ce qui se passe en France métropolitaine.
6. Ce câble permettra d'acheter du courant à l'Italie à chaque fois que la Corse en manquera ; il permettra à la Corse d'en vendre en cas de surproduction passagère. Pour les deux îles, c'est une sécurité d'approvisionnement.
7. Les cheminées et les réservoirs de stockage du fioul lourd utilisé pour fabriquer de l'électricité.
8. Le risque d'explosion. Les immeubles à proximité seraient touchés. (La directive Seveso fixe un périmètre de non-constructibilité ; ces immeubles ont été construits avant sa mise en place.)

BIBLIOGRAPHIE

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2001 et 2005, INSEE.
Site : www.edf.fr

UNE ÎLE AUX RESSOURCES HYDRAULIQUES IMPORTANTES

Avec les précipitations les plus importantes de toutes les îles méditerranéennes et une couverture neigeuse souvent abondante et durable sur ses hauts sommets, la Corse a toujours été comparée à un "château d'eau". C'est dire si les ressources hydrauliques sont importantes. Mais il faut dire également qu'elles ne peuvent suffire à satisfaire des besoins toujours grandissants. La ressource est abondante, certes, mais encore faut-il la capter pour éviter qu'elle ne se retrouve à la mer. Aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus de sites équipables en barrages et le dernier projet, après un enlisement d'une vingtaine d'années qui a opposé les "pour" et les "contre", semble enfin pouvoir se réaliser. La ressource est abondante, mais ne se reconstitue pas automatiquement : les aléas climatiques perturbent le processus. Il faut alors gérer le stock disponible. C'est la raison pour laquelle, les usines hydroélectriques ne fonctionnent que momentanément, aux heures de "pics" de la demande, pour fournir une électricité d'appoint.

Les trois premières questions privilégient la lecture comparée de la carte et du paysage pour permettre l'identification des principaux éléments du paysage. Les questions 4 et 6 incitent à réfléchir sur le mode d'exploitation de la ressource en mobilisant la capacité de déduction de l'élève. Les deux dernières questions, quant à elles, abordent les problèmes liés à l'implantation d'un nouvel équipement et les réactions contraires qu'une telle décision peut faire naître dans une région.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La lettre **a** correspond au col de Vergio, **b** à la Paglia Orba, l'un des sommets les plus reconnaissables de Corse et la lettre **c** désigne le point culminant de l'île, le Monte Cintu.
2. La lettre **h** correspond au Golu. La lettre **g** désigne le barrage de Calacuccia.
3. La lettre **d** correspond au village de Casamaccioli, **e** au village d'Albertacce et **f** à Calacuccia.
4. La quantité d'électricité fournie par une microcentrale dépend de la quantité d'eau que fournit le cours d'eau : cette quantité est très variable durant l'année, très faible en été et au début de l'automne.
5. Les deux noms (Tolla et Ocana) et la carte en annexe permettent de nommer le cours d'eau : le Prunelli (le lac artificiel apparaît sur la carte).
6. Une usine hydroélectrique utilise la force de l'eau qui actionne une turbine : cette turbine actionne une machine qui produit de l'électricité. L'eau ne fait donc que « passer » par l'usine. Elle est donc réutilisable plus bas, en aval. Dans ce cas de figure on pourra donc « turbiner » trois fois la même eau, donc produire trois fois plus d'électricité.
7. Le barrage est construit sur le Rizzanese et pourra alimenter la région de l'Alta Rocca.
8. Les habitants de la région ne sont pas d'accord sur ce projet. Certains admettent la réalisation du barrage vraisemblablement au nom d'une revitalisation de l'économie locale pendant les travaux, d'une ressource financière appréciable et de la fourniture, sans coupures, d'un courant de meilleure qualité. D'autres la refusent, vraisemblablement au nom des multiples nuisances et pollutions, voire de modifications irréversibles de l'écosystème que de tels travaux sont supposés entraîner.

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Sites : www.edf.fr et www.corse.fr (site de la Collectivité territoriale de Corse)

UNE ÎLE QUI RELÈVE LE DÉFI DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 25 juillet 2001, les conseillers territoriaux décidaient du plan énergétique à moyen terme de la Corse. L'exploitation des centrales thermiques jusqu'à l'horizon 2012 et l'amélioration de l'interconnexion avec la Sardaigne constituaient deux axes prioritaires. Le troisième axe ciblait le développement des énergies renouvelables. Cette fiche est donc centrée sur les principales énergies renouvelables que la région peut exploiter : l'éolien et le solaire.

Pour l'instant, les quantités produites sont modestes. L'utilisation du solaire par les capteurs thermiques se limite encore à l'échelle domestique mais l'exemple du CREPS à Ajaccio et de bien d'autres (Hôpital de Falconaghja à Bastia) laisse entrevoir une amélioration des capacités. Quant à l'énergie éolienne, c'est elle qui laisse apercevoir les meilleures perspectives : une puissance de 1 mégawatt (1MW) fournit assez d'électricité pour 1 000 habitants. Actuellement l'éolien installé fournit 18MW et les objectifs ont été établis à 100 MW pour 2015. La place a manqué pour illustrer l'utilisation de la biomasse qui est faite à Corte ; la filière chauffage au bois (copeaux d'eucalyptus) permet de chauffer une trentaine de bâtiments : hôpital, installations universitaires, piscine et logements. Mais ce type d'exploitation peine à trouver sa rentabilité et une grande incertitude plane actuellement sur la poursuite de cette solution. C'est ce qui explique qu'il faille encore réfléchir et chercher les meilleures solutions comme le montre l'organisation des Assises des énergies renouvelables, en décembre 2006.

Quoiqu'il en soit, l'objectif de cette fiche est de montrer à l'élève qu'il n'est pas facile d'agir surtout quand il s'agit de faire des choix qui engagent la région pour de nombreuses années, tant du point de vue strictement économique que du point de vue de la protection de l'environnement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Comme le montre bien la photographie, les éoliennes sont alignées parce qu'elles ont été construites sur la ligne de crête du site choisi ; une ligne de crête qu'on suppose largement ventée comme le suggèrent les nuages allongés qui courent dans le ciel.

2. Il s'agit de la piste d'accès au site bien visible sur la partie droite de la photographie.

3. L'un des reproches majeurs invoqué par les adversaires des éoliennes est le bruit mais dans l'article de presse la pollution visuelle et la dégradation du site naturel (piste...) semblent plus fortes encore. En quatrième place arrive la déception relative au gain financier espéré.

4. Le Centre Régional d'Education Physique et Sportive (CREPS) accueille un internat qui fait vivre quotidiennement une centaine de personnes : les capteurs solaires installés permettent d'assurer la fourniture d'eau chaude pour cette communauté. Cette technique ne se limite donc pas aux habitations individuelles.

5. C'est la Collectivité territoriale de Corse à travers son Agence de développement économique. Cela montre que c'est une priorité à l'échelle du développement de la région.

6. Ce panneau de signalisation fonctionne grâce à l'énergie électrique que lui fournit sa photopile : on peut parler d'indépendance énergétique ou encore d'autonomie énergétique (un système de batterie permet de maintenir le fonctionnement pendant la nuit.)

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.
Sites : www.ademe.fr et www.corse.fr

UNE ÎLE TROP ÉQUIPÉE EN PORTS ?

Le titre de cette fiche évoque la polémique qui tourne depuis longtemps autour de la problématique de l'équipement portuaire de la Corse. Avec 7 établissements portuaires, l'île peut paraître suréquipée et c'est l'avis d'une partie des spécialistes. En effet, la proximité géographique de certains ports (Calvi/L'Île-Rousse, Bonifacio/Porto-Vecchio, voire Ajaccio/Propriano) incite à penser que des économies d'échelles sont possibles et beaucoup estiment que deux ports, Ajaccio et Bastia suffiraient pour assurer la desserte maritime de la Corse. Le relais devrait être pris par un transport routier de redistribution qui aurait bénéficié d'une restructuration complète du réseau, évitant la traversée des villages et franchissant Vizzavona quels que soient les aléas climatiques. Il serait complété par un transport ferroviaire rénové et qui pourrait retrouver l'extension d'autrefois le long de la Plaine orientale. Pour d'autres spécialistes de la question, l'intérêt de pouvoir disposer, en plus des ports principaux, de ports dits secondaires est évident. Pour coûteuse qu'elle soit, l'utilisation des ports secondaires leur apparaît incontournable parce que Ajaccio et Bastia sont incapables d'assurer, dans des conditions acceptables, l'ensemble du trafic de leur zone naturelle de desserte. Il faudrait soit augmenter la taille des navires ce qui nécessiterait d'agrandir les lieux d'accostage, soit augmenter la fréquence des rotations ce qui supposerait la programmation de traversées de jour qui ne satisferaient pas les transporteurs. Les surcoûts du travail de nuit dans les ports et l'adaptation nécessaire de toute la chaîne de transport à ce nouveau rythme dépasserait l'économie éventuelle réalisée par l'exploitation maritime proprement dite. C'est pourquoi cette fiche s'efforce de fournir quelques éléments de réflexion sur ce débat et d'attirer l'attention sur la diversité de l'équipement portuaire en matière de taille et d'importance de fret. On sera attentif à la bonne compréhension d'une notion soulignée par le Doc. 3 et qui se trouve au cœur du problème : la notion d'arrière-pays.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Les nouvelles installations du port de commerce de Porto-Vecchio permettent d'accueillir deux navires mais de tailles différentes.*
2. *Ces trois ports ont des installations exigües. Calvi et Bonifacio ne possèdent pas de possibilité d'extension. Seul Porto-Vecchio a pu développer sa capacité d'accueil mais au prix d'un coûteux investissement. Les installations du port de commerce d'Ajaccio sont bien plus vastes comme en témoignent les 6 postes à quai.*
3. *Porto-Vecchio est le troisième port de Corse. Son trafic équivaut pratiquement aux trafics réunis des ports de Propriano et de l'Île-Rousse qui occupent les 4ème et 5ème places..*
4. *Le grand nombre de ports en Corse s'explique historiquement par l'état du réseau routier et également, par la rivalité qui a opposé les deux villes de la Balagne. Le réseau routier a été pendant longtemps particulièrement inadapté et ne permettait pas de desservir convenablement toute la Corse à partir des deux ports de Bastia et d'Ajaccio. Quant à Calvi et L'Île-Rousse, distantes d'une petite trentaine de kilomètres, leur existence est liée aux engagements politiques pris par ces deux villes à l'époque de Pascal Paoli. (Voir la fiche-professeur 49)*
5. *Seul le port de commerce de Calvi connaît la baisse de son trafic entre 2002 et 2006 ; et de surcroît, une baisse très sensible puisque de 60 %.*
6. *Le port de commerce de Bonifacio se justifie par la possibilité qu'il offre de rejoindre la Sardaigne poche.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.ortc.info (Observatoire Régional des Transports en Corse) ; www.corse-du-sud.cci.fr et www.ccihc.fr

UNE ÎLE AU RÉSEAU ROUTIER QUI SE MODERNISE

On a choisi d'aborder la question du réseau routier de la Corse sous l'angle des aménagements qu'il a connus depuis une vingtaine d'années. Ce choix est motivé par l'image trop souvent négative que se fait une grande partie de l'opinion publique insulaire sur les efforts entrepris et par les polémiques, souvent passagères, qu'engendrent les solutions retenues. Qui se souvient, aujourd'hui, de la levée de boucliers qui a retardé le choix du tracé de la Balanina ?

C'est pourquoi, on a préféré orienter la réflexion des élèves sur les dimensions que revêtent ces projets de grande envergure. Dimension technique avec une approche sur les ouvrages d'art ; dimension financière avec les maîtres d'œuvre ; dimension sociologique avec une évaluation des gains et des inconvénients inmanquablement générés.

On a ciblé cette réflexion sur un projet en train de se réaliser : celui de la déviation de Bocognano car la traversée des villages par une nationale constitue en Corse l'un des principaux points noirs de la circulation routière.

On a choisi également d'aborder le problème en changeant d'échelle avec le problème des liaisons routières hivernales à travers la montagne. La solution évidente est bien sûr celle du tunnel ; mais elle a un coût. Ce coût est-il justifié par le développement de l'économie insulaire ? C'est en ces termes que se pose la question et c'est aux responsables institutionnels d'en décider.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Le tracé de la déviation est beaucoup plus direct ; il évite une grande partie des multiples virages du tracé de la RN 193. Les avantages peuvent se mesurer en raccourcissement de la distance, en gain de temps mais également en sécurité et en confort de circulation.

2. L'interdiction faite aux poids lourds de traverser le village de Bocognano procurera aux habitants de ce village une amélioration de la sécurité ainsi qu'une diminution des pollutions dues au bruit et aux gaz d'échappement.

3. Les commerçants peuvent craindre que de nombreux usagers ne s'arrêtent plus dans leur village avec les retombées négatives sur le commerce que cela peut entraîner. Il leur faudra sûrement faire un effort d'information pour inciter les usagers à passer par le village.

4. La CTC n'est pas la seule à participer au financement : l'État et l'Union Européenne participent également et dans des proportions non négligeables.

5. Il s'agit très vraisemblablement du système d'aération et d'évacuation des poussières générées par le percement du tunnel.

6. Percer un tunnel permet de raccourcir la distance du parcours et donc de gagner du temps. Cela permet également, en réduisant le nombre des virages, de gagner en sécurité routière. Et si le tunnel est assez élevé en altitude, il permet de ne pas subir les aléas climatiques (neige, verglas, brouillard). Mais la question du coût est déterminante : il faut concilier les surcoûts dus à la difficulté technique des travaux et la rentabilité de l'ouvrage qui dépendra essentiellement de sa fréquentation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.ortc.info (Observatoire Régional des Transports en Corse) et www.corse.fr

UNE ÎLE FACE AU DÉFI FERROVIAIRE

L'emploi du mot "défi" pour caractériser cette fiche peut sembler exagéré. Cependant c'est bien le mot-clé sur lequel on bâtera, avec les élèves, la réflexion sur le chemin de fer de la Corse.

Défi technologique qui a obligé Gustave Eiffel et les ingénieurs à rechercher le meilleur tracé, véritable compromis entre la pente et la puissance des machines de l'époque...et qui demeure encore le meilleur tracé possible !

Défi de la nature qui a imposé la voie unique et la construction d'une multitude d'ouvrages d'art.

Défi de la modernisation du matériel roulant qui impose la réfection progressive de l'ensemble des voies comme de trouver un constructeur qui propose encore du matériel adapté à la voie métrique.

Défi de la rentabilisation qui oblige à faire preuve de créativité en mettant en service les systèmes "Tramway de Balagne" et "Métro bastiais suburbain".

Défi du développement, enfin, qui fait resurgir le projet de la remise en service d'une ligne abandonnée depuis la Seconde guerre mondiale : celle de la Plaine orientale.

L'accent est mis sur les efforts de modernisation considérables qui ont été entrepris et qui continuent de l'être sur un réseau qui pourrait supporter, malgré le handicap de la voie unique, un trafic plus conséquent.

A ce titre on pourra, pour frapper l'imagination des élèves, rapprocher les 8 000 tonnes de rails nécessaires pour équiper 100 km de voie ferrée avec les 7 300 tonnes de poutrelles qui ont servi à construire la Tour Eiffel !

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les solutions retenues sont le viaduc quand il s'agit « d'enjamber » une vallée, le tunnel et la voie métrique, mieux adaptée au relief tourmenté et moins coûteuse.

2. Quand la montagne dresse une barrière infranchissable, les ingénieurs décident de passer en tunnel. Cette opération est une opération très coûteuse.

3. Les premiers trains fonctionnaient à la vapeur et brûlaient du charbon ou du bois. Sur le site de la gare de Corte on peut repérer le château d'eau qui servait à alimenter la chaudière de la locomotive.

4. Le gain de temps a été obtenu par le changement du matériel roulant (1 et 4), le passage au moteur diesel (2) et par la réfection de la voie ferrée (3).

5. Le trafic a augmenté. La progression a été de $29\,700\,000 - 23\,676\,000 = 6\,024\,000$ passagers/km ce qui représente une augmentation d'environ 20,3 %.

6. Le trafic local du Tramway de Balagne et celui du Métro bastiais suburbain ont continué leur progression. Celle du Métro bastiais est considérable puisque multipliée par 9 !

7. Pour l'année 2006 le trafic total a largement diminué (- 6 500 000 !). Cette diminution affecte les deux lignes générales largement interrompues par les travaux de réfection de la voie. (Une navette d'autocars a été mise en place).

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.traincorse.net ; www.corse.fr ; www.ortc.info

UNE ÎLE “TERTIAIRISÉE”

La division de l'activité économique en trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) est ancienne et ne correspond plus vraiment au nouveau visage des activités économiques. Cependant les instituts statistiques et les économistes continuent de l'utiliser par commodité et...faute de solution de rechange totalement satisfaisante.

C'est un avantage de simplicité pour nos élèves même s'il devient de plus en plus difficile d'admettre une séparation qui se révèle de plus en plus artificielle. La filière agroalimentaire, par exemple, rassemble des activités secondaires et tertiaires en prise directe avec les agriculteurs (matériel agricole, engrais, recherche agronomique) et qui sont situées "en amont" des activités d'agriculture ou d'élevage principales classées : "primaires". De même, en aval, la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage font appel à des activités secondaires (IAA) et tertiaires (Commerce). Quant aux activités dites "tertiaires", il devient de plus en plus difficile de les cerner. Devant l'étendue de la gamme de ces activités de "services", l'INSEE distingue les services marchands des services non-marchands, les services aux entreprises des services aux particuliers. En outre, depuis maintenant assez longtemps, certains spécialistes distinguent un "tertiaire supérieur" et un tertiaire "banal". Ce tertiaire supérieur, parfois dénommé secteur "quaternaire", rassemble toutes les activités de commandement, de prise de décision, de financement, de conseil, de recherche et d'innovation.

Si on ajoute à cela, la diminution du secteur "secondaire", due à la robotisation et à l'abandon par les entreprises industrielles des tâches de gardiennage et d'entretien qu'elles confient à des entreprises du secteur tertiaire, on comprendra aisément que l'augmentation du secteur tertiaire relève de processus complexes et difficilement abordables avec des élèves de cet âge.

C'est pourquoi l'attention de l'élève sera attirée sur l'importance globale du secteur tertiaire en Corse ainsi que sur l'importance de la Fonction publique. La question 5 sera l'occasion de mettre en garde les élèves sur les raisonnements trop rapides en matière de lecture de chiffres statistiques : une baisse globale peut cacher des hausses spectaculaires.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Sur cette fiche sont illustrées l'éducation (Doc. 3), la santé (Doc. 1), le commerce (Doc. 2) et l'activité financière (Doc. 7).

2. En 2005, le pourcentage de la population active employée en Corse dans le tertiaire (79,5 %) est nettement supérieur au pourcentage national (73,2 %). Ce fait justifie amplement l'emploi du terme "tertiarisé".

3. En 10 ans, le secteur tertiaire a progressé en Corse puisqu'il est passé de 76,6 % à 79,5 %. Par contre, durant la même période, la fonction publique a légèrement diminué ses effectifs.

4. En Corse, en 2005, la fonction publique employait 25 700 personnes. L'emploi tertiaire total étant de 80 049 personnes, la fonction publique comptait pour 32 % ($25\,700 / 80\,049 \times 100$). C'est-à-dire un tiers des emplois tertiaires de Corse.

5. La légère baisse du total des emplois de la fonction publique en Corse masque une situation contrastée. C'est la fonction publique d'État qui accuse une baisse très sensible (-34,5 %), alors que la fonction publique territoriale enregistre une forte hausse de ses emplois (+ 65,5 %) tout comme la fonction publique hospitalière (+ 28,5 %).

POUR ALLER PLUS LOIN

Économie Corse n° 95, Février 2002 et n° 115, Mars 2007, INSEE
Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE

L'ATTRAIT DE LA MER : "L'OR BLEU"

Cette première fiche sur les ressources touristiques de la Corse est l'occasion de bien préciser le problème. L'expression employée, "l'or bleu", directement inspirée de celle qui a très tôt désigné le pétrole, « l'or noir », pourrait introduire dans les esprits les images de la facilité et de la « chance ». Pendant longtemps, en effet, beaucoup de géographes et non des moindres ont affirmé que certaines régions étaient "douées" pour une activité particulière grâce à leurs "ressources naturelles". Aujourd'hui, sans méconnaître l'importance du fait naturel, on sait qu'il n'y a "ressource" qu'en fonction des facteurs sociaux et économiques du moment. La relation entre la mer et la Corse le montre bien. Le soleil, le sable fin et une eau encore limpide, c'est-à-dire tout ce qui constitue aujourd'hui un atout économique majeur n'avait aucune valeur marchande au temps de l'exploitation sylvo-agro-pastorale de l'île. Les congés payés, des moyens de locomotion rapides et le besoin social du "bain de mer" ont transformé en ressource ce qui n'était que handicap autrefois. Mais cela ne suffit pas. Encore faut-il qu'il y ait une volonté humaine pour rendre la ressource exploitable. Dans le cas de la Corse, il a fallu débarrasser le littoral des moustiques, vecteurs de la malaria ; puis aménager ce même littoral pour le rendre économiquement viable.

On sera donc très attentif à ce que ne s'installe pas dans les esprits ce qu'on pourrait appeler un déterminisme non raisonné. Le succès des activités balnéaires en Corse n'est pas une "fatalité" et encore moins une "rente"; il a fallu le construire et il faut aujourd'hui le protéger et le faire évoluer. La concurrence très récente de la côte dalmate, en Croatie, vient le rappeler utilement à tous ceux qui auraient tendance à l'oublier.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Le numéro 1 illustre un camp de vacances. Le numéro 2 représente un espace commercial et le numéro 3, des résidences secondaires.

2. La majorité des ports de plaisance sont situés à l'ouest de la ligne Bonifacio/Saint-Florent. Cette situation s'explique par le fait que la côte occidentale est une côte rocheuse très découpée donc très favorable à la fréquentation des bateaux de plaisance qui y trouvent de nombreux abris.

3. La première rangée de bateaux ne concerne que des bateaux de plaisance à moteur « hors-bord ». Au-delà, la « forêt » de mâts signale des bateaux de plaisance à voile même s'ils disposent pour la plupart d'un moteur « in-bord ».

4. En suivant l'ordre des Doc. on peut citer la baignade, la navigation de plaisance, les sports nautiques mécaniques (ici, le jet-ski) et la plongée sous-marine.

5. Un tel paysage recèle de multiples atouts. Le bleu et la transparence de la mer, la vaste étendue de la plage de sable, un ciel limpide qui suggère soleil et chaleur et bien sûr la tranquillité assurée par une faible fréquentation. On peut y rajouter la curiosité touristique, le site étant « surveillé » par le lion de Roccapina, « sculpté » par la nature.

6. Impressionnant par sa taille et son expression, mais inoffensif, le mérou est un des poissons symboles de la plongée sous-marine. Naturellement curieux, il n'hésite pas à s'approcher du plongeur, ce qui lui a valu bien des ennuis avant qu'il ne soit protégé par la loi. Aujourd'hui sa chasse est interdite et il s'est particulièrement bien accoutumé aux nombreux « visiteurs ».

POUR ALLER PLUS LOIN

BRUNET (R.), FERRAS (R.), THÉRY (H.), *Les mots de la géographie Reclus*, La Documentation Française, 2005.

VALORISER LE TOURISME DE L'INTÉRIEUR

Une île c'est forcément un littoral, mais c'est également un intérieur. Pendant longtemps, en Corse, le tourisme s'est limité aux activités balnéaires mais depuis une quinzaine d'années la demande de nouvelles formes de tourisme, tournées vers l'intérieur de l'île, est venue modifier la donne. Dans des sociétés toujours plus artificialisées, le retour aux sources a fait une apparition remarquée : la recherche de l'authentique, la quête du naturel, l'envie du plein air mais également un intérêt croissant pour le "culturel" caractérisent une clientèle de plus en plus nombreuse. Dans ce contexte, la Corse possède de nombreux atouts. Mais il ne s'agit pas de les exploiter de manière aveugle ; le terme employé dans le titre de cette fiche, "valoriser", doit servir de fil conducteur et orienter la réflexion sur la "durabilité" de la mise en valeur des régions intérieures.

Comme il est impossible dans le cadre de cette fiche de passer en revue toutes les offres que propose le tourisme "vert", on a choisi de privilégier le GR 20, produit "phare" des randonneurs mais également épine dorsale d'une découverte "intelligente" du Parc régional. L'attrait culturel est également illustré avec le Doc. 4 par une image d'une église romane typiquement insulaire. Enfin, on a attiré l'attention sur une activité de pleine nature dont le développement est actuellement remarquable : l'escalade sécurisée ou "via ferrata". Une activité qui nécessite à la fois un encadrement qualifié et un entretien professionnel du matériel tout en s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable permettant de fixer des emplois revitalisants.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Au centre de la photographie, on repère aisément les panneaux solaires qui fournissent l'électricité nécessaire aux installations.

2. Sur le toit de la petite construction qui est située sur la droite du document on voit très nettement un chauffe-eau et son réservoir.

3. Aujourd'hui, les performances du portage par hélicoptère ont souvent permis de supprimer les portages à dos d'homme ou de mulet. Cette ligne de cailloux délimite le périmètre de protection nécessaire à l'atterrissage des hélicoptères : ce que les spécialistes appellent la DZ (dropping zone). Par la même occasion, cette ligne délimite également une zone qui sera protégée du piétinement excessif provoqué par la fréquentation du refuge.

4. GR désigne un sentier de Grande Randonnée. 20 indique qu'il a été le 20^e sentier de grande randonnée créé. Ce chiffre correspond aussi au numéro du département de la Corse avant la bidépartementalisation. GR 20 désigne donc le sentier de Grande Randonnée de la Corse qui, de Calenzana à Conca, traverse l'île en se tenant le plus près possible de la ligne de crête principale. Mais ce n'est pas le seul sentier : de nombreuses « transversales » (Mare à Mare, Mare à Monti...) permettent de découvrir la variété des paysages de la Corse, d'un bord de mer à l'autre en passant par la montagne.

5. Ces personnes qui effectuent le parcours de cette via ferrata sont chaussées de simples "tennis". Des spécialistes seraient équipés de chaussures d'escalade.

6. La curiosité historique, culturelle, l'intérêt pour les « vieilles pierres », la découverte de la Corse qui a également connu la période de l'art roman sont autant de raisons qui peuvent conduire les touristes sur ce site.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.parc-naturel-corse.com et www.visit-corsica.com

UNE SAISON TOURISTIQUE À ÉTALER

La mise en évidence du caractère saisonnier de l'activité touristique est un passage obligé de toute étude sur le sujet. Dans cette fiche, le mot "étalement" apparaît comme un mot-clé qui induit l'examen des solutions qui permettraient d'étendre la fréquentation sur une partie de l'année toujours plus importante. Les conséquences sur l'emploi et les effets négatifs d'une éventuelle surfréquentation font l'objet des deux fiches suivantes.

Pour étaler la saison, il faut proposer et informer. C'est la raison pour laquelle on a choisi « d'ouvrir » sur le thème de la communication. Le rôle de L'Agence du Tourisme de la Corse en cette matière est essentiel : c'est donc l'occasion de sensibiliser les élèves à la lecture de l'affiche et de son message. La mise en évidence de la concentration de la fréquentation sur une trop courte saison est assurée par le doc. 4. (*On pourra s'étonner du choix d'une échelle de temps calculée sur la quinzaine de jours ; ce choix permet de faire clairement apparaître le « pic » du 15 août. Ce sera au maître de juger s'il peut aborder ce sujet avec élèves*);

Le "créneau croisières" est intéressant par le grand développement qu'il a connu depuis une quinzaine d'années comme le montre le tableau statistique. Cependant, la place a manqué pour faire remarquer aux élèves un "tassement" de la progression : ce sera au maître d'évoquer le succès de nouvelles destinations comme la Croatie par exemple. Les "festivals" sont également un signe d'une volonté affirmée d'étaler la saison. Calvi, avec *Festiventu* à la fin octobre et son Festival de Jazz à la fin juin, est pionnière en la matière. Quant au tourisme d'affaires et de congrès, son développement passe par la création de structures adaptées comme le Palais des Congrès à Ajaccio.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La première phrase évoque le stress du rythme de vie trépidant que connaissent les habitants des grandes villes : elle invite à faire la pause (« Soufflez ») et à rechercher calme et lenteur au soleil (« lézarder »). Cette invitation est renforcée par la photographie d'un paysage grandiose sur fond de mer d'huile et à peine fréquenté. La seconde phrase incite à se décider immédiatement quelle que soit la saison : « La Corse, c'est tout le temps le bon moment » doit lever les dernières réticences.

2. La personne intéressée peut s'informer très rapidement et se décider immédiatement.

3. Le « pic » de fréquentation se situe en Corse à la date du 15 août. Cependant, on constate l'apparition d'un « pic » secondaire, évidemment pas comparable, mais un peu inattendu parce que situé hors-saison : celui des vacances de la Toussaint. C'est la preuve que les conditions climatiques sont encore attractives à cette période et les organisateurs de « Festiventu » l'ont bien compris...

4. Les Français sont beaucoup plus nombreux que les étrangers : environ 75 %/25 %. Proportionnellement, les étrangers sont plus nombreux que les Français pendant l'arrière-saison, signe d'un plus grand étalement des congés chez nos voisins. (Faire trouver cette dernière information par les élèves est très difficile ; le maître jugera s'il apporte l'information et de quelle manière).

5. Le tourisme de croisière. L'évolution peut se calculer en nombre de croisiéristes : $445\,600 - 25\,000 = 420\,600$. Elle peut également se calculer en pourcentage, ce qui ne manquera pas d'étonner les élèves, peu habitués à de tels chiffres... $425\,600 : 25\,000 \times 100 = + 1700\%$!

6. Le Doc. 1 affirme qu'il n'y a pas d'époque pour séjourner en Corse : « c'est tout le temps le bon moment ». Le Doc. 2 est la photographie d'un équipement touristique qui « fonctionne toute l'année ». Le Doc. 3 illustre un festival dont la date se situe en dehors de la saison touristique ; ce festival existe depuis 17 années ce qui confirme une fréquentation satisfaisante. Les informations que contient le Doc. 4 prouvent l'existence d'une avant-saison et d'une arrière-saison. (Le Doc. 5 ne peut être exploité de manière explicite puisque la photographie n'est pas datée.)

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Sites : www.visit-corsica.com/espace-pro et www.ortc.info

UNE ACTIVITÉ DE RAPPORT

Cette fiche propose de mesurer le « poids économique » de l'activité touristique en Corse. C'est une tâche malaisée parce qu'il est difficile de mesurer les activités induites par le tourisme. Le Doc. 3 le montre bien en introduisant deux notions importantes : « estimation haute-estimation basse ». Ces deux notions doivent faire l'objet d'une attention soutenue de la part de l'enseignant : elles montrent bien toute la difficulté qu'il y a de saisir avec précision les effectifs réels.

L'élève est confronté à cette difficulté dès les deux premières questions qui sont moins simples qu'il n'y paraît. A l'enseignant de le guider pour lui suggérer des pistes de réflexion...

Avec le Doc. 4, « chiffres-clés du tourisme », plus facile d'accès, l'élève pourra se faire une idée rapide et globale des enjeux que génère cette activité.

Cette fiche est une fiche difficile et le questionnement proposé n'explore pas la totalité des informations qu'apportent les documents. On a voulu mobiliser quelques savoir-faire : la réflexion sur ce que ne montre pas directement l'image, la lecture d'un graphique complexe, un calcul économique ou encore la recherche d'un « mot-clé ». Il revient à l'enseignant d'évaluer la possibilité d'aller plus ou moins loin avec les élèves dont il a la charge.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. En raisonnant sur l'activité de service directement illustrée on attend de l'élève qu'il cite les emplois de la restauration : barman, serveur, cuisinier.

En raisonnant sur l'équipement nécessaire à cette activité de service, l'élève pourra citer ce qui est visible (les storistes, les équipementiers en tables et chaises) et suggérer (les équipementiers en matériels de cuisine).

En raisonnant sur les touristes attablés, l'élève pourra penser à leur hébergement, à leurs moyens de transport et à leurs achats dans les commerces locaux.

2. Le navire de croisière doit conduire l'élève à citer le transport maritime (équipage et accueil portuaire), les personnels de cabine et de services, les agences de voyages...

Les autocars qui attendent doivent mettre l'élève sur la piste des sociétés de transports, des organisateurs d'excursions, des services disponibles sur les sites visités, des guides-interprètes...

3. L'échelle horizontale découpe l'année 2001 par périodes d'une cinquantaine de jours, chaque jour étant numéroté de 1 à 365. Ce sont les jours qui vont du numéro 101 à 301 qui indiquent l'activité touristique la plus forte. Ces jours correspondent à la période entre avril et octobre.

4. Il n'est pas facile de déterminer les emplois qui relèvent de l'activité touristique parce que ce secteur de l'économie anime des activités qui ne lui sont pas directement liées. En particulier, toutes les activités liées à la vie quotidienne (alimentation, commerces, restauration, transports, loisirs) qui fonctionnent à l'année et qui peuvent connaître un surcroît d'activité en saison touristique. Le mot « estimation » confirme cette difficulté puisqu'il exprime l'impossibilité d'obtenir un chiffre exact.

5. Si un touriste dépense en moyenne 44 € par jour, un couple de touristes qui passe une semaine de vacances en Corse dépensera 616 € ($7 \times 2 \times 44$).

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2001 et 2005, INSEE.

Sites : www.visit-corsica.com/espace-pro

EXPLOITER TOUT EN PRÉSERVANT : UN DÉFI

Cette fiche est la dernière des cinq consacrées à l'activité touristique en Corse. Elle pose le problème majeur que rencontrent toutes les régions qui développent cette activité. Comment exploiter tout en préservant ? Comment concilier intérêts particuliers et intérêt général ? Comment gérer les ressources ?

La fiche cible ceux qui ont la charge de répondre à ces questions : les outils institutionnels et leurs acteurs. Ce sont la CTC par l'intermédiaire de l'Office de l'Environnement de la Corse, du Parc Naturel Régional, des Réserves naturelles et l'État grâce à ses services déconcentrés et au Conservatoire du littoral.

Les "Casa" sont des structures de séjours pédagogiques encadrés par des techniciens du Parc et axés sur la découverte d'un milieu particulier; ce serait d'ailleurs une excellente occasion "d'appâter" la classe sur un séjour de ce type, à la condition indispensable, que cela entre dans le projet d'école. Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975. Il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. À l'échelle nationale, au 1^{er} juin 2005, le Conservatoire du littoral a acquis 73 610 hectares, 880 km de rivages, 300 sites naturels. La gestion des terrains acquis est confiée aux communes, à d'autres collectivités locales ou à des associations pour qu'elles en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées.

L'accent a été mis sur les moyens mis en œuvre pour protéger les espaces naturels tant maritimes que terrestres. Ils oscillent entre dissuasion (Doc. 2 et 4) et persuasion (Doc. 3) pour faire comprendre que chacun doit être soucieux de la préservation du patrimoine naturel.

La dernière question est une question « ouverte » invitant à un classement qui n'a de véritable intérêt que dans la justification des raisons qui ont conduit à l'établir. On peut juger prioritaire d'informer : informer sur la préservation et sur la revitalisation en cours. On peut également penser qu'il faille d'abord préserver l'existant et ensuite informer sur l'effort de revitalisation. On peut enfin estimer qu'il faille d'abord revitaliser pour donner au territoire les moyens humains de préserver et d'informer. Cette question peut être traitée collectivement : pourquoi ne pas saisir l'occasion d'un débat à l'intérieur de la classe ? Le but serait atteint si les élèves comprenaient que ces trois missions sont interactives et indissociables.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. La réserve naturelle des Bouches de Bonifacio s'étend entre le golfe de Roccapina et le golfe de Porto-Vecchio et englobe les archipels des Lavezzi et des Cerbicale. La Maddalena appartient à la Sardaigne. Cette réserve, essentiellement marine, inclut également des zones terrestres remarquables comme les Tre Padule ou les portions du littoral acquises par le Conservatoire du littoral.

2. La protection de la flore et de la faune marines est assurée par la création de zones particulières : celles où il est absolument interdit de prélever quoi que ce soit, celles où la pêche est temporairement interdite (cantonnement de pêche).

3. Le nombre de personnes, la présence d'un agent de la réserve montrent qu'un moyen de transport collectif est mis à disposition. C'est la possibilité de contrôler le nombre de personnes admises à passer la journée sur l'archipel. Les visiteurs sont responsabilisés sur la nécessité de se comporter en « écocitoyens » : tout est basé sur la confiance... ce qui n'exclut pas une discrète surveillance.

4. C'est l'avant-dune qui est protégée par les « ganivelles ». On y protège bien sûr la végétation mais également, et ce n'est pas banal, un escargot endémique (*Helix Ceratina*) et qui a élu uniquement domicile sur la dune du Ricanto ! On atteint la plage par quelques couloirs d'accès ménagés transversalement aux ganivelles.

5. La Casa di a Natura située au cœur de la forêt de Vizzavona.

6. Question ouverte, tout classement est valable s'il est justifié : voir commentaire ci-dessus.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.oec.fr et www.parc-naturel-corse.com/casamarina

FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

On aborde ici un sujet difficile et généralement peu traité dans lequel l'aspect économique semble l'emporter sur l'aspect géographique. Cependant, la création d'entreprises est au cœur de l'activité économique et se traduit la plupart du temps par une implantation physique repérable par le géographe : les zones industrielles, les technopoles ou technopôles ou encore les centres commerciaux régionaux en témoignent aisément. C'est pourquoi il a paru indispensable, surtout dans une région où le tissu économique n'est pas particulièrement dense, de montrer que des initiatives, aussi bien publiques que privées, existent et proposent une aide appréciable à tous ceux qui désirent réaliser leur projet.

Le choix s'est volontairement limité aux deux structures les plus "lisibles" pour des élèves de cet âge. Sous l'égide de la Collectivité territoriale de la Corse, l'Agence pour le développement économique de la Corse (ADEC) propose une palette de dispositifs de soutien à la création d'entreprises dans une dizaine de secteurs bien identifiés. On avait pensé axer également la réflexion sur l'association Futura Technopole, régie par la loi de 1901, qui s'était proposée de concentrer sur le site de Bastia-Erbajolo un vivier d'entreprises tournées vers les nouvelles technologies et la recherche-développement. Mais les difficultés connues par cette structure nous ont orienté vers l'incubateur, dispositif qui accompagne l'entreprise à sa naissance pour l'aider à assurer sa viabilité.

Un exemple concret vient donner plus de sens à ces notions pour le moins complexes. Il s'agit d'une invention qui a le double avantage de promouvoir une énergie renouvelable tout en préservant la qualité paysagère.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Évaluer un projet, c'est en étudier sa faisabilité, sa viabilité, ses chances de réussite. L'auteur d'un projet ne peut se fier uniquement à son propre avis, il a besoin d'avis complémentaires.*

2. *L'incubateur fait profiter le créateur d'un projet de son réseau de connaissances notamment en matière de recherche de partenaires ou d'associés.*

3. *Cet organisme est appelé « incubateur » parce qu'il en joue le rôle auprès des entreprises naissantes. Dans le domaine de l'élevage avicole, un incubateur est une machine qui assure dans les meilleures conditions l'arrivée à terme des œufs fécondés pour la reproduction des poules. L'incubateur technologique assure un suivi de l'entreprise naissante. Le mot « couveuse » a été également employé ; mais il fait davantage référence aux naissances prématurées chez les humains et il semble aujourd'hui moins utilisé.*

4. *Le projet PERI est innovant parce qu'il propose un mode de chauffage totalement nouveau.*

5. *Le projet PERI s'inscrit dans le domaine de la préservation de l'environnement intégrant l'utilisation d'une énergie renouvelable : c'est un des domaines d'action de l'ITTC.*

6. *Les quatre domaines d'intervention de l'ITTC ont pour point commun la nécessité de recourir aux nouvelles technologies.*

7. *L'affiche utilise l'image du puzzle qui veut souligner l'importance de l'implication, de la nécessaire solidarité, de la complémentarité, atouts que l'ADEC se propose d'apporter.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Site : www.innovation.corse.fr

L'ABSENCE D'UNE CULTURE INDUSTRIELLE ?

La faiblesse relative du tissu industriel en Corse est une réalité qui est apparue dans la fiche 19. La Corse serait-elle incapable d'animer avec succès ce secteur de l'économie ? La réponse mérite d'être largement nuancée.

L'exposition que le Musée de la Corse a consacré à "La Corse industrielle" montre, qu'entre 1830 et 1960, un certain nombre d'industries ont pu s'installer assez durablement sur l'île. Ces industries valorisaient essentiellement des ressources naturelles, minières ou végétales mais elles n'ont pu supporter la concurrence de nouvelles régions plus productives et mieux situées sur la carte des courants commerciaux. De même, elles n'ont pu s'opposer aux nouvelles substances et aux nouveaux matériaux qui ont brutalement rendu inemployables leurs propres ressources. De cette époque, il reste un certain nombre de friches industrielles dont celles de Barchetta et de Canari. Elles montrent à la fois ce qu'a pu être le passé industriel de la Corse mais également les difficultés actuelles avec le grave problème de l'amiante. La place a manqué pour évoquer la tentative de réhabilitation du site de Barchetta par une activité de récupération industrielle des bouteilles en verre. On a souhaité fixer l'attention de l'élève sur le projet "Prumitei" qui a fait le pari de réhabiliter une friche industrielle, celle de la briqueterie de Francardo. Centré sur les "arts du feu", bronze, verre et céramique, le site a pour ambition de devenir un lieu de création et de formation, ainsi qu'un carrefour culturel et commercial. Ce projet mérite qu'on s'y arrête parce qu'il s'inscrit tout à fait dans le cadre d'une revitalisation durable de l'intérieur. Dans ces conditions, peut-on parler d'absence d'une culture industrielle ? Pas vraiment. Le passé montre que l'industrie est possible en Corse ; mais aujourd'hui elle doit cibler la haute technologie et la moindre pollution. C'est ce qui sera étudié dans la fiche suivante.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Il s'agit du châtaignier.*

2. *On peut trouver quatre raisons principales pour expliquer le choix de l'implantation de cette usine à Barchetta :*

- *la proximité immédiate de la Castagniccia, grande région de culture du châtaignier,*
- *la présence d'une eau abondante, celle du Golu,*
- *la présence de vastes terrains plats (plaine alluviale du Golu, permettant de vastes zones de stockage*
- *la présence conjointe de la route et de la voie ferrée (gare).*

3. *L'exploitation de Canari est à flanc d'une « colline » qui plonge vers la mer. Pour l'industriel, le site a été jugé favorable : extraction facilitée parce que pratiquement « à ciel ouvert » et possibilité d'évacuer directement les « stériles » en les jetant à la mer...*

4. *Ce catalogue reprend par écrit et par la photographie ce qu'il a été possible de voir au moment de l'exposition et prouve la richesse passée des expériences industrielles en Corse. Il apporte donc une réponse à la question au titre de la fiche : la Corse a bien une culture industrielle même si le petit nombre d'établissements industriels actuels peut faire penser le contraire.*

5. *On y fabriquait des briques. Aujourd'hui les activités qui se sont implantées sur le site ne peuvent pas être qualifiées d'industrielles. Ce sont des activités artisanales à dominante artistique mais qui utilisent des procédés industriels.*

6. *Vestige du passé de la briqueterie, la cheminée, symbole de l'énergie nécessaire au travail industriel, se dresse dans le ciel.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Catalogue de l'exposition, *La Corse Industrielle 1830-1960*, Musée de la Corse, Corte 2005.
Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Site : www.prumitei.fr

QUELQUES RÉUSSITES INDUSTRIELLES

La problématique est clairement annoncée par le titre de la fiche. La réussite industrielle en Corse est possible mais elle reste pour l'instant trop limitée à quelques cas. Cependant, même restreint, le nombre d'exemples de cette réussite dépasse largement la place disponible pour cette fiche : c'est pourquoi on a choisi d'attirer l'attention sur une seule entreprise, celle qui présente un niveau de haute technologie que peu de gens s'attendent à trouver en Corse, car persuadés du faible niveau de l'industrie dans leur région. Le secteur aéronautique possède une autre caractéristique : il est regroupé en pôle. Mais on aurait pu également présenter le succès d'une entreprise comme la Chaudronnerie Industrielle de Furiani, spécialisée dans la fabrication de cuves industrielles, de canalisations et de mâts d'éoliennes.

On notera que traditionnellement, le secteur du BTP est rattaché au secteur secondaire et c'est pourquoi on le retrouve sur cette fiche. On a choisi d'insister sur les différents types de construction puisqu'on retrouve les travaux publics en bonne place dans les fiches concernant les infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Tout signale une industrie « propre » et minutieusement organisée : une signalétique qui indique la nature des opérations qui sont faites (Moulage), un alignement des postes de travail, une surface d'atelier spacieuse et bien entretenue (sol brillant) , un éclairage adapté et vraisemblablement un système d'évacuation des poussières et de climatisation (gaines au plafond) sont autant d'indices d'une organisation rigoureuse.*

2. *L'utilisation du laser pour une précision qui se mesure en millièmes de millimètre, le contrôle des pièces au moyen d'un scanner et l'implication de la société dans la construction de l'Airbus A380 témoignent de la très haute technologie employée par cette société.*

3. *Les bons résultats se traduisent d'abord par le chiffre d'affaires : celui de la CCA a doublé en 2 ans. Ils se traduisent également par le niveau d'emplois de l'entreprise : 180 personnes.*

4. *Pour faire face à la concurrence, les entreprises du PIAC ont adopté la stratégie de la concertation et du regroupement principalement centrée sur la mise en commun de certains matériels et sur la formation des personnels. Elles diminuent ainsi leurs coûts de production.*

5. *Les principaux types d'avions, le réacteur, les hélicoptères et le satellite témoignent, sur le logo, du haut degré de technologie employé.*

6. *Le BTP occupe une place dominante dans le secteur secondaire avec 62% des emplois contre seulement 38 % pour les emplois industriels proprement dits.*

Depuis quelques années le secteur du bâtiment connaît en Corse un développement important avec une progression plus importante pour la construction de logements que pour celle de locaux professionnels.

7. *Il semble qu'il y ait une reprise assez sensible de l'activité de construction comme en témoigne le Doc. 4.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.
Site : www.cca.fr

LE SUCCÈS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Avec les industries agroalimentaires, on est à la limite entre le secteur primaire et le secteur secondaire. On s'assurera que les esprits sont clairs à ce sujet et que les élèves ont bien saisi pour quelle raison cette fiche termine l'étude de l'industrie en Corse tout en annonçant les fiches suivantes qui sont consacrées aux produits de l'agriculture. (Se reporter, si nécessaire, à la fiche 19) Le premier objectif de cette fiche est de montrer que la Corse connaît un développement important dans cette catégorie particulière de l'activité industrielle et que certaines productions ont atteint une notoriété qui dépasse le cadre de l'île. Cette notoriété a conduit les sociétés concernées à engager une stratégie d'exportation d'une partie de leur production : Saint-Georges et Zilia jusqu'aux États-Unis, Orezza jusqu'au Japon !

Le second objectif est d'approcher, aussi simplement que possible, la nature du travail industriel : travail posté (ou à la chaîne), automatisation, cadence de production et capacité de production.

Le questionnement proposé n'exploite pas toutes les possibilités laissant ainsi au maître la liberté d'aller, à son gré, sur des pistes un peu plus compliquées : par exemple, rechercher dans quel bâtiment de l'élevage avicole on doit nécessairement trouver des tâches automatisées.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les tanks sont des cuves en inox réfrigérées. Installés sur le site d'une fromagerie industrielle, il est vraisemblable qu'ils contiennent le lait qui servira à la fabrication des fromages.

2. 65 % sont commercialisés en France continentale et 5 % à l'étranger : 70 % de la production sont donc exportés hors de l'île. Il reste donc 30 % de la production à commercialiser sur place.

3. Les deux éléments les plus caractéristiques sont la proximité des silos d'alimentation et des terrains de parcours des poules. En outre, la silhouette des bâtiments, basse et très allongée correspond à la disposition d'un élevage « en batterie », chaque cage étant alignée pour une distribution d'aliments rationnelle ainsi que pour la « récolte » des œufs.

4. Les terrains de parcours sont reconnaissables à la rareté de la végétation : cet élevage compte des milliers de poules qui grattent le sol à la recherche d'une nourriture naturelle mais également de minuscules graviers qui, dans les gésiers, serviront à broyer les graines ingérées.

5. Deux personnes sont bien visibles, une troisième en haut et à droite, est masquée par les piles de cartons de bouteille. Elles suffisent à faire fonctionner l'atelier très automatisé.

6. Cet atelier illustre bien les deux grands principes du travail industriel : l'automatisation et le travail à la chaîne. La plupart des tâches répétitives, embouteillage et conditionnement des packs et palettes sont effectuées sur des chaînes entièrement automatisées : sur la gauche, on repère aisément un robot de couleur jaune avec son bras articulé et un autre de couleur orangé pour l'emballage. Le transport des palettes se fait de manière pratique grâce à des appareils qui nécessitent assez peu d'efforts physiques pour les deux personnes chargées de cette tâche.

7. Ce tableau montre que 17 entreprises agroalimentaires ont été créées en 5 ans en Corse. C'est un chiffre important qui est confirmé par le nombre de créations pures, c'est-à-dire de sociétés totalement nouvelles qui n'existaient pas auparavant (47 sur 67, soit 70 %).

POUR ALLER PLUS LOIN

L'industrie agroalimentaire à la recherche de débouchés, Économie Corse n°102, Mars 2002 INSEE.

RESTRUCTURER LE VIGNOBLE

Cette fiche est la première de la série de huit qui présente les productions agricoles de la Corse. Comme les sept autres, elle met en avant la stratégie d'une production de qualité et ce n'est pas un hasard si la première traite du redressement et de la réorientation spectaculaires effectués par la viticulture en Corse. Symbole, dans les années soixante-dix, du grand domaine et de la production de masse, le vignoble corse est devenu un vignoble de qualité et ce sont les viticulteurs qui ont été les premiers en Corse à obtenir une appellation contrôlée.

C'est la raison pour laquelle on a choisi de présenter une partie du vignoble de Patrimonio avec un angle de vue qui se prête bien à l'analyse du paysage. Outre son caractère esthétique, cette vue permet un questionnement sur des notions-clés comme l'exposition, la position d'abri et la taille du parcellaire. La richesse informative du doc. 2 permet une lecture à plusieurs niveaux : localisation, variété des cépages, surfaces exploitées, production, structure d'exploitation. Ce sera au maître d'en décider le niveau d'approfondissement. Quant aux graphiques, ils visualisent le chemin parcouru tant au niveau des surfaces et des types de produits qu'au niveau de la production et de la commercialisation. Ces graphiques ne représentent pas de difficulté particulière de lecture et l'on veillera à ce que les élèves sachent les lire correctement.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Le vignoble n'est pas d'un seul tenant : les parcelles installées en coteaux sont disséminées, parfois contiguës, parfois isolées. Leur forme n'est pas régulière et semble s'adapter à la configuration du terrain. La surface est variable mais jamais très importante.*

2. *Il est possible d'orienter la prise de vue : elle regarde vers l'ouest ; donc le vignoble est orienté vers l'est et bénéficie d'un fort ensoleillement. De même, la barre rocheuse est orientée nord-sud : elle protège donc le vignoble de la plus grande partie de l'influence maritime qui vient de l'ouest par le golfe de Saint-Florent. Enfin, cette barre est un des rares reliefs calcaires de l'île : à ce titre on peut penser que le sol des pentes qui en est issu est un sol caillouteux et léger favorable au développement de la vigne.*

3. *Entre 1961 et 1970 la surface du vignoble corse est passée de 5 000 à 22 500 ha ; une surface multipliée par 4,5 soit une progression de 350 %.*

4. *Entre 1980 et 2000 la surface du vignoble corse est passée de 22 000 à 6000 ha ; une surface divisée par 3,7 soit une diminution de 73 %.*

5. *Entre 2000 et 2005 on constate une très légère reprise de l'augmentation des surfaces cultivées en vigne : il y a stabilisation.*

6. *La production de vin de table s'est pratiquement effondrée puisqu'elle est passée de 80 % de la production totale à seulement 10 %. La clientèle recherche des vins de qualité.*

7. *Le rendement moyen de la région d'Ajaccio s'élève à 29,8 hl/ha . Celui de la Plaine orientale atteint 64,5 hl/ha. La différence s'explique par la variété des qualités de la production de la Plaine orientale où l'on trouve à la fois des vins de table et des vins de pays en plaine et des « AOC - Vin de Corse » sur les coteaux dominants. Dans la région d'Ajaccio, la majeure partie des vins produits sont classés en « AOC - Ajaccio ».*

8. *Les AOC vendues hors de Corse représentent 27 % . Comme 10 % sont vendues à l'étranger, 17 % (27-10) des AOC de Corse sont vendues en France continentale.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Économie Corse, n°105, Mars 2004, INSEE.

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Site : www.agreste.agriculture.gouv.fr

RÉNOVER L'OLIVERAIE

L'olivier est l'arbre emblématique du bassin méditerranéen sur lequel il s'est étendu il y a plus de 5000 ans à partir du "Croissant fertile". Il a vraisemblablement été implanté en Corse par les Grecs mais les premiers vergers n'apparaissent qu'avec les Romains au II^{ème} av.J.-C. Bien plus tard, c'est la domination génoise qui généralise cette culture pour faire de l'huile d'olive une production d'exportation évacuée par Algajola, en Balagne, grâce aux marchands ligures. Mais il faut attendre la décennie 1970-1980 pour que l'oléiculture sorte de l'abandon dans lequel l'avaient précipitée les guerres, l'exode rural, les incendies et le succès des huiles venues d'autres horizons.

Ce rapide survol historique peut être évoqué avec les élèves pour introduire l'objectif majeur de cette fiche : faire connaître les efforts de toute une profession pour réactiver une activité autrefois florissante et lui trouver sa place dans un contexte de concurrence à l'échelle européenne et méditerranéenne.

Les deux premières questions impliquent une mise en relation entre un texte officiel, un décret définissant les règles d'une AOC, et sa traduction dans le paysage de l'olivieraie. Elles permettent à l'élève de comprendre que chaque élément observable correspond à une exigence. Cette exigence c'est celle de la qualité, d'une qualité indispensable comme le laisse apparaître le tableau des principaux pays producteurs.

L'affiche est l'occasion d'illustrer les efforts de toute une profession ; des efforts menés sur la régularité que souligne une fête annuelle mais des efforts relativement récents puisque l'affiche présentée en indique « seulement » le dixième anniversaire.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Le ramassage des olives se fait au moyen de filets qui évitent à l'olive d'entrer au contact du sol. C'est l'obligation qu'impose l'article 8 du décret. L'oléiculteur en AOC est obligé de s'y conformer.

2. Pour pouvoir bénéficier de l'AOC, l'olivieraie doit satisfaire à trois impératifs : la densité de plantation, la taille des arbres et l'entretien du verger. Sur la photographie on peut remarquer que les arbres sont régulièrement espacés (densité), que la forme de leurs branchages est identique et régulière (taille) et que le sol est recouvert d'une herbe relativement rase (entretien). Cette oliveraie répond aux critères énoncés par le décret.

3. Les deux grandes régions d'oléiculture en Corse sont la Balagne et le Sartenais.

4. Sainte-Lucie de Tallano est un village du Sartenais.

5. L'oléiculteur contrôle le rendement de son oliveraie par le respect d'un nombre précis d'oliviers à l'hectare ainsi que par la taille de ses arbres.

6. Le tableau montre que la Corse ne produit en moyenne que 250 tonnes d'huile d'olive par an. C'est une production très faible par rapport aux autres régions françaises et presque insignifiante au regard des productions de l'Espagne, de l'Italie ou de la Grèce. Pour les oléiculteurs corses, leur seule chance de vendre leur huile est de jouer la carte de la très haute qualité.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.afidol.org et www.internationaloliveoil.org

SAUVER LA CHÂTAIGNERAIE

Si l'olivier est l'arbre méditerranéen par excellence, le châtaignier, introduit par les Pisans et les Génois, a marqué la Corse d'une manière indélébile. Aux élèves d'en prendre conscience à travers les quelques lignes tirées de la thèse de P. Simi*. Au professeur de prolonger cette démarche en gardant comme fil directeur les deux mots-clés : sauver et rénover. Outre les aspects géographiques et économiques que permet de préciser le questionnement, un des objectifs de cette fiche est de développer un exemple concret du "temps long" en géographie.

Voici un arbre cultivé qui réclame de la patience puisqu'il ne commence à ne produire valablement qu'au bout de 5 ans et que la première récolte digne de ce nom n'interviendra pas avant une quinzaine d'années. Voici un arbre qui peut devenir multiséculaire et voir se succéder des dizaines de générations mais qui ne produit que pendant une cinquantaine d'années. Un arbre qui a fait naître et perduré pendant des siècles un mode de vie particulier, "une civilisation du châtaignier". Mais voici également un arbre exigeant en soins, sensible aux maladies et aux parasites et qui va subir d'importantes "coupes sombres", justifiées par un intérêt industriel passager... Voici enfin, un arbre qui renaît de par la volonté des hommes dans un quadruple objectif de développement durable : optimiser la qualité de la production par une rénovation progressive de la châtaigneraie, lutter contre les incendies par un entretien préventif des sous-bois, valoriser la production de viande issue des animaux qui la parcourent et enfin, améliorer la qualité paysagère de régions qui s'ouvrent au tourisme vert.

* Pierre Simi : docteur en géographie, pionnier de la connaissance géographique de la Corse. Outre ses nombreux articles et contributions à de multiples ouvrages, Le Climat de la Corse, l'Adaptation humaine dans la dépression centrale de la Corse et l'Atlas scolaire de la Corse, son œuvre fondamentale est l'incontournable Précis de Géographie de la Corse.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. L'élément le plus visible pour les élèves est l'entretien du sol, débarrassé de toute végétation parasite et protégé par une clôture des animaux qui grattent la terre. On aidera l'élève à repérer différentes circonférences de troncs indiquant des âges différents (jeunes plans). On le guidera vers l'arbre de gauche dont la silhouette indique une taille régulière.

2. L'entretien du sol par la pâture et la fumure naturelle du sol. La vente des agneaux constitue aussi un complément financier pour le castanéiculteur.

3. La clôture interdit le parcours par les porcs laissés en liberté et responsables de gros dégâts affectant le sol et favorisant son érosion.

4. Castagniccia - Haute vallée de la Gravona - Haute vallée du Taravu - Région d'Evisa.

5. La châtaigneraie entretenue et exploitée n'occupe que 2000 hectares des 30 000 hectares de la châtaigneraie corse (7 %). Les possibilités d'augmentation de la production sont donc importantes.

6. Trois usages procurés par le châtaignier sont indiqués dans le texte : la nourriture humaine et animale, la monnaie et un bois à la fois bois de chauffe et bois d'œuvre.

7. Le label « AB » (Agriculture biologique) et la certification « AOC » : ces deux indications prouvent que les castanéiculteurs corses ont fait le choix de la qualité. Ils doivent jouer la carte de la qualité du produit fini car les quantités produites en Corse ne peuvent rivaliser avec celles produites en France continentale et encore moins avec celles des principaux producteurs mondiaux (Doc 4).

8. Outre la farine, la châtaigne est utilisée pour fabriquer de la bière, de la confiserie de luxe, de la biscuiterie, de la confiture et de la liqueur comme le montre cet assortiment de produits.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.chataigne-corse.fr

Arrêté AOC Farine de châtaigne 27/03/2007 : www.admi.net/jo/20070502

DIVERSIFIER LES VERGERS

Avec la production fruitière, on aborde un secteur de l'agriculture particulièrement sensible et vulnérable. Une sensibilité aussi bien face à la concurrence des pays où la main-d'œuvre est bon marché que face à la volatilité des modes de consommation ; une vulnérabilité face aux aléas climatiques et autres agressions naturelles.

Pour cette raison la fiche a été centrée sur l'activité phare de l'agriculture corse : le verger de clémentiniers. C'est, pour l'élève, l'occasion de repérer les grandes lignes de construction du paysage de l'exploitation arboricole, soulignées par les haies coupe-vent dont le rôle est essentiel. C'est également l'occasion d'aborder la notion de terroir, notion-clé pour une production de qualité : c'est sur cette notion qu'a été construit le label communautaire IGP, Indication Géographique Protégée. Les Doc. 2 et 3 sont à mettre en relation : la production de clémentines corses tourne autour d'une moyenne de 20 000 tonnes par an qu'il faut commercialiser face à la concurrence méditerranéenne. C'est ce qui explique le suivi des campagnes promotionnelles dont un exemple est fourni avec l'affiche. Une communication qui porte sur trois arguments forts : la typicité du goût, le refus de la mécanisation et l'authenticité de la production.

Mais les vergers ne se limitent pas à la production de clémentines. C'est le tableau des vergers de Corse qui donne un aperçu de la variété des productions, des quantités comme de l'évolution des surfaces consacrées à chaque produit.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Ce paysage présente de grandes parcelles bien délimitées ayant la forme de carrés ou de rectangles : l'adjectif « rangé » pourrait convenir mais « géométrique » convient davantage.*

2. *Ces parcelles sont délimitées par des haies de grands arbres qui servent de coupe-vent pour protéger les plantations.*

3. *Sur la parcelle 1 on distingue nettement les piquets qui soutiennent les rangées de fil de fer sur lesquelles se développent les kiviis. Comme le clémentinier est un arbre fruitier, sa silhouette en vue plongeante ressemble à une boule ; la parcelle 2 montre une succession régulière de cette forme, elle est plantée de clémentiniers. La parcelle 3 n'est pas une parcelle de production. On y repère aisément deux catégories de constructions : la maison d'habitation de l'exploitant et les locaux techniques, traitement de la production (calibrage, conditionnement, stockage) et entrepôt du matériel agricole nécessaire à l'exploitation. La parcelle 4 est mixte : on y repère des rangées de kiwi séparées par des haies de clémentiniers qui jouent le rôle de coupe-vent.*

4. *Sur les dix dernières années, la production moyenne de clémentines tourne autour de 20 000 tonnes par an. C'est trois fois moins que la production italienne et huit fois moins que la production marocaine mais surtout c'est quarante fois moins que la production espagnole.*

5. *Sur cette affiche promotionnelle, les producteurs de clémentines corse communiquent sur le goût, sur la qualité du travail fait à la main et sur le mûrissement naturel du fruit. (Sur d'autres affiches, ils ont communiqué sur la couleur, sur l'absence de pépins et enfin sur l'absence d'un traitement phyto-sanitaire après la récolte qui garantit un produit frais et naturel).*

6. *Avec 99.5% de la production nationale on peut affirmer que la Corse détient le monopole de la production de clémentines.*

7. *Le tableau consacré aux vergers de la Corse renseigne sur l'effort de diversification qui a été entrepris. Cet effort est particulièrement visible quand on considère l'évolution des surfaces. (Cependant, il faut rester prudent car un pourcentage élevé n'est pas obligatoirement le signe d'une surface cultivée importante).*

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE et Économie Corse, n° 103 - 113, INSEE
Site : www.agreste.agriculture.gouv.fr

DÉVELOPPER L'APICULTURE

L'apiculture n'a jamais cessé d'exercer sur les hommes une véritable fascination. Fascination exercée par l'abeille quand elle se fait vecteur de pollinisation sans laquelle la plus grande partie de la production agricole serait vouée à l'échec.

Fascination devant la variété des produits que fournissent les abeilles : miels mais également la cire, devenue en Corse un moyen de paiement de l'impôt romain. Sans compter la propolis, sorte de mastic végétal produit à partir des résines des écorces et des bourgeons et recherché, pendant longtemps, pour ses qualités curatives et cicatrisantes des plaies. Sans oublier enfin le pollen et la gelée royale aux vertus régénérantes espérées.

Fascination également devant le langage particulier des abeilles dont on sait aujourd'hui percer le secret et devant une organisation sociale capable de spécialisation ("reine", "ouvrières", ventilation), de gestion des stocks et des effectifs et de prise de décision de migration ("volée" de l'essaim).

Il n'était pas possible d'aborder toutes ces questions sur une seule fiche et c'est la raison pour laquelle on a voulu faire découvrir cette activité en donnant la parole à deux professionnels dont le témoignage permet d'en mesurer toute la complexité. Par le croisement des documents, l'élève est invité à répondre aux trois premières questions. La question 4 place cette fois-ci l'élève du côté des consommateurs : les indications de qualité ne sont pas seulement la preuve que les producteurs se sont accordés sur le respect des règles de production, elles sont également, pour le consommateur, une assurance de qualité très recherchée.

Enfin les deux dernières questions ciblent un trait original de cette activité, à savoir le nombre important d'amateurs, souvent très souvent éclairés et qui dépasse largement celui des professionnels.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Ces ruches sont installées en zone relativement basse (Plaine orientale) : cela permet d'éliminer la fleur de châtaignier. On élimine également l'asphodèle, à la silhouette très reconnaissable, mais qui n'apparaît pas sur la photographie. Il peut y avoir des arbousiers mais leur floraison, tardive dans l'année, ne correspond pas à la période où apparaissent les fleurs visibles sur la gauche de la photographie (cistes). Vraisemblablement, ces ruches vont produire un miel parfumé aux fleurs du maquis et du clémentinier.*

2. *Deux raisons peuvent être avancées. La première est indiquée dans l'interview : il s'agit de faciliter le déplacement des ruchers. La seconde n'est pas indiquée mais le questionnement du maître peut aiguiller les élèves sur l'espace de butinage nécessaire pour qu'une trentaine de ruches aient un rendement optimum.*

3. *Il s'agit de la transhumance des ruches.*

4. *Deux indications permettent au consommateur d'être assuré d'une qualité certaine. A l'échelle nationale, il s'agit de l'AOC « Mele di Corsica » et à l'échelle communautaire de l'AOP.*

5. *L'apiculture n'est pas uniquement pratiquée par des professionnels : ceux-ci sont même en petit nombre par rapport aux amateurs qui représentent 96 % des apiculteurs !*

6. *L'Espagne et la Grèce sont les deux pays de l'Union européenne qui ont le plus fort pourcentage d'apiculteurs professionnels.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.miel-corse.eu

Décret AOC 30 janvier 1998 : www.admi.net/jo/19980203

IMPORTER OU PRODUIRE ?

Pour rompre avec le caractère répétitif de l'examen de chaque production agricole, cette fiche aborde une problématique transversale qui touche à toute l'activité économique : importer ou produire ? Cette problématique est particulièrement importante dans une île comme la Corse où les conditions climatiques sont particulièrement favorables et où les producteurs ont largement investi dans les techniques modernes de production agricole.

Plutôt que de disperser l'attention sur plusieurs productions agricoles, on a préféré centrer la problématique sur un secteur particulier, le maraîchage. On a pensé que ce secteur était suffisamment caractéristique des problèmes rencontrés pour qu'on puisse, comme après une étude de cas, passer à une mise en perspective acceptable pour toute la filière. Il va de soi que cette mise en perspective (aptitudes à produire, concurrences extérieures, nécessité de se regrouper, recherche de la qualité...) n'est pas abordable avec toutes les classes, ni même avec tous les élèves d'une même classe. Au maître d'en juger.

La fiche commence par l'étude d'un paysage caractéristique : celui des serres de maraîchage.

Le questionnement fournit quelques pistes de réflexion sur l'organisation de ce type de paysage : artificialisation, affranchissement des contraintes climatiques mais vulnérabilité face à certains aléas ou en fonction de la concurrence commerciale. C'est à cet aspect que sont consacrés les autres documents que les questions s'attachent à mettre en relation. Constat des anomalies induites par la mondialisation avec le Doc. 3 qui, par ailleurs, montre aux élèves que l'on peut faire de la géographie à tout moment, même en faisant ses courses, pourvu que l'on soit observateur et un peu curieux. Constat des difficultés que connaît la production maraîchère insulaire depuis 1990 avec le Doc. 4 ; des difficultés qui ont conduit une majorité de producteurs à se regrouper pour mieux résister comme le montre la campagne d'affichage qu'ils ont développée sur toute l'île (Doc. 2).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *En cultivant sous serres, l'horticulteur maîtrise l'humidité et la température (chauffage en hiver, aération des serres en été). Or pluies et températures sont les deux facteurs essentiels du climat. L'horticulteur peut donc créer artificiellement les conditions climatiques les plus favorables.*

2. *Toutes ces installations, à base de plastique et de verre offrent une prise au vent importante et peuvent être aussi être endommagées par de fortes chutes de grêle.*

3. *La légende fournit la réponse. La parcelle 5 est au repos : cela signifie que le maraîcher en a stoppé la culture pour laisser le temps à la terre de régénérer sa fertilité. La parcelle 6 a été préparée pour une mise en culture ; cela témoigne d'une extension de l'outil de production.*

4. *« Artificiel » est l'adjectif le plus adapté.*

5. *Les deux produits retenus pour la campagne promotionnelle sont la tomate et le melon : deux produits emblématiques de l'été même si, de plus en plus, on les trouve à toutes les périodes de l'année sur les étals, mondialisation oblige. Plaisir et nature sont les maîtres-mots du message.*

6. *Les maraîchers de Corse se sont regroupés pour être plus compétitifs face à la concurrence. Cette organisation est importante par son poids dans la profession puisqu'elle rassemble environ les 2/3 des maraîchers de l'île pour 80 % de la production.*

7. *Le Doc. 3 présente différentes étiquettes que l'on trouve collées sur chaque pomme commercialisée : "Gala", "Granny" sont des variétés. Ces étiquettes indiquent des pays lointains : Nouvelle-Zélande, Argentine et Afrique du Sud. C'est une bonne illustration de la mondialisation puisque 4 continents sont concernés : Océanie, Amérique du Sud et Afrique pour la production et Europe pour la consommation et une faible partie de la production. C'est une bonne illustration du titre de la fiche : tout près d'Ajaccio, on trouve des vergers productifs de pommiers à Bastelica ou Tolla et les commerces sont « inondés » de pommes venues de l'autre bout du monde !*

POUR ALLER PLUS LOIN

Plan de relance de la filière maraîchère en Corse - Collectivité Territoriale de Corse

Site : www.corse.fr/documents/Assemblée

DES PRODUITS LAITIERS RECONNUS

Le fromage corse a toujours été un produit caractéristique de l'économie insulaire et sa renommée a largement franchi la mer. Cependant cette production et l'élevage qui en est à l'origine ont fait l'objet d'une importante structuration que cette fiche s'efforce de présenter aux élèves.

Sans consommation, pas de production. C'est pourquoi on a choisi, avec « A fieru di u Casgiu », de commencer par le dernier maillon de la chaîne : celui de la commercialisation et de la promotion. L'image d'un stand et la reproduction de l'affiche de la foire sont riches de sens et les questions ne les exploitent pas tous : au maître d'approfondir en fonction de son projet. Les trois documents suivants attirent l'attention sur la nécessité de bien définir les caractéristiques des produits, entreprise qui n'a pas été facile comme le souligne le mot « aujourd'hui » dans le titre du Doc. 2. Il a fallu, en effet, s'accorder sur une typologie et inventer tout un protocole pour caractériser la typicité de chaque fromage. Cela n'a pas été simple : la démarche d'obtention de l'AOC pour le brocciu a été initiée en 1983 pour ne devenir effective qu'en 1998!

Le doc. 4 signale aux élèves que le lait en Corse n'est produit de manière significative que par la brebis et la chèvre. Cela pourra paraître évident à certains mais il ne faut pas oublier que la grande majorité des élèves vivent en milieu urbain et que leur connaissance des activités de la campagne est souvent très limitée.

Le dernier document présente les différentes structures des entreprises fromagères que l'on trouve en Corse. Si la taille de l'entreprise diffère, les techniques se sont uniformisées, les équipements se sont modernisés, les normes sanitaires sont respectées et tout le monde communique par internet et logos interposés... La tendance est au regroupement : celui des apporteurs liés par contrat à la fromagerie industrielle, celui des adhérents directement liés à la réussite de leur coopérative, celui des artisans rassemblés autour d'une image de marque comme le produit "fermier". Rares sont aujourd'hui les producteurs totalement isolés, même s'ils existent encore.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *L'intérêt est multiple. Participer à la foire du fromage, c'est d'abord se faire connaître et faire connaître sa production. Participer, c'est également vendre et fidéliser les clients. Participer, c'est enfin rencontrer et échanger entre producteurs.*

2. *Par tradition, le fromage de Venacu est l'un des plus anciennement réputé sur toute la Corse : il était donc logique que l'événement prenne racine dans cette microrégion. Par sa situation, le Venacais est pratiquement au centre de la Corse, à mi-chemin entre Ajaccio et Bastia et proche de la RN 200 qui conduit sur la Plaine orientale et de la RN 197 (A Balanina) qui mène à la Balagne : Venacu est donc dans une position de carrefour facilitant l'accès à la foire.*

3. *Le brocciu est le seul fromage de Corse à bénéficier d'une AOC. Il est présenté de cette façon parce que c'est un fromage frais : il perd encore de son eau et le panier ajouré (« faisselle ») dans lequel il est placé permet à cette eau de s'évacuer. Sur le doc. 1, le bac plastique permet d'assurer une présentation hygiénique du stand.*

4. *Le lait transformé en fromage provient soit du cheptel ovin, soit du cheptel caprin.*

5. *Le Sartinese provient de la région de Sartène, située dans le sud de la Corse ; le Bastelicaccia est fabriqué dans la région d'Ajaccio (vallées du Prunelli et de la Gravona) ; le Venacu vient du Venacais, dans le centre-nord de l'île ; le brocciu est fabriqué partout.*

6. *La différence tient essentiellement dans l'origine du lait utilisé. Le petit atelier laitier utilise un lait produit sur l'exploitation et complété par le lait de plusieurs apporteurs. Le producteur fermier utilise exclusivement le lait qu'il produit sur son exploitation.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Décret AOC pour le brocciu : www.admi.net/jo/19980605/ECOC9800029D

Site : www.agreste.agriculture.gouv.fr

POUR UNE VIANDE LABELLISÉE

L'élevage est un secteur de l'économie agricole de la Corse qui, pendant un temps, a défrayé la chronique. Qui n'a pas encore en tête les dérives, souvent avérées comme parfois totalement infondées, de la "prime à la vache" ? Mais aujourd'hui la grande majorité des éleveurs cherche tout simplement à valoriser le fruit de son travail. C'est la raison pour laquelle on a pris le parti de traiter de l'élevage agricole en deux fiches, chacune centrée sur un type de production particulier : la production laitière et les fromages pour la première et la production carnée avec ses principaux dérivés, la viande de veau et la charcuterie, pour la seconde.

Ce choix risquait de faire passer au second plan le premier chaînon de la filière, celui de l'élevage proprement dit. C'est pourquoi on trouve sur cette fiche une enquête effectuée chez un éleveur de vaches allaitantes complétée par un graphique consacré aux différentes productions de viande en Corse. Le Doc. 2 attire l'attention sur un maillon clé de la filière : l'abattage et la découpe ; mais pour ne pas trop choquer les élèves, les questions portent sur les conditions de sécurité et d'hygiène. Les Doc. 4 et 5 abordent les problèmes de commercialisation et de fidélisation de la clientèle par le biais d'un double objectif de qualité : la qualité gustative et la qualité sanitaire. On ne peut pas aller très loin avec des élèves de cet âge mais la dernière question ouvre sur les difficultés que les éleveurs peuvent rencontrer pour travailler tous ensemble dans une même direction. Aujourd'hui, la filière bovine semble plus avancée en la matière que la filière porcine. Les professionnels de la viande de veau ont déjà fait l'effort de cibler leurs produits ("vitellu", "vitelloni" et "manzu") alors que ceux de la transformation du porc doivent encore faire face à des producteurs de charcuteries "à la façon corse" produites à partir de carcasses importées.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *Le seul veau qui tête et sa mère sont de couleur marron : ils sont donc de race Aubrac.*
2. *L'animal qui se trouve le plus à gauche ne possède pas le pis caractéristique des vaches avec leurs mamelles : c'est donc un taureau. Comme il est de couleur blanche et que l'éleveur ne possède qu'un seul taureau de cette couleur, c'est donc un taureau de race charolaise.*
3. *Ce label n'est donné qu'à des éleveurs qui utilisent une nourriture naturelle (lait, herbe, foin) obtenue sans emploi de produits chimiques.*
4. *Pour la sécurité du découpeur, il s'agit du gant en cotte de mailles métallique qui recouvre la main exposée, celle qui ne tient pas le couteau. Il s'agit du tablier également en cotte de mailles métallique qui protège la poitrine et l'abdomen de tout dérapage incontrôlé du couteau. Pour l'hygiène, il s'agit de la combinaison blanche et du bonnet qui recouvre la tête du découpeur et évite la chute de cheveux sur la viande.*
5. *La production de la Corse-du-Sud n'arrive en tête que pour la viande porcine, et de très peu. Pour les viandes issues des bovins, ovins et caprins, c'est la Haute-Corse qui arrive en tête. C'est donc le département qui produit la plus grande quantité de viande en Corse.*
6. *L'agneau de lait (40 jours) appartient au cheptel ovin.*
7. *Cette association édite une carte d'identité qui assure la traçabilité de l'animal.*
8. *C'est le mot « enfin » qui est dans le titre de l'article de presse : l'emploi de ce mot laisse entendre que l'accord a été long à se faire. C'est confirmé par l'expression « Il aura fallu 12 ans... » qui débute le texte court accompagnant la photographie.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

Sites : www.corse.fr/economie/agriculture - www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.chambragri2b - www.corse-du-sud.chambragri.fr

LA PÊCHE : UN SECTEUR EN DIFFICULTÉ

Les Corses ont d'abord été des terriens tournés vers une économie agro-sylvo-pastorale. Mais le littoral rocheux de l'île a connu depuis longtemps une pêche artisanale importante dès qu'une clientèle se fit jour. (Au XIX^e siècle, le mouillage de Campomoro était le centre d'un commerce actif de la langouste avec Marseille). Il était donc justifié de consacrer une fiche à cette activité.

La première partie de la fiche dresse un état de la pêche insulaire. C'est l'occasion de réfléchir sur la manière dont cette activité se traduit dans le paysage et d'en déduire quelques caractéristiques, complétées en légende par un texte informatif. (Doc. 1)

C'est également l'occasion de visualiser l'extension de cette activité le long du littoral de la Corse comme de mesurer son évolution. A ce titre, le nombre de bateaux enregistrés a paru plus significatif que le nombre de marins déclarés.

Avec les Doc. 3 et 4, on a mis en avant les efforts qui sont déployés pour favoriser le renouvellement de la ressource en poissons car c'est là le point faible de toute la filière. La hausse des coûts du carburant, la dégradation des conditions météorologiques, la concurrence accrue des produits de la mer d'importation, la limitation par décret de la puissance des navires, la fermeture de nombreux accès aux aides financières publiques, tous ces problèmes sont évidemment importants. Mais ils se manifestent en aval du problème majeur : ce problème, c'est celui de la disparition du poisson en Méditerranée, résultat de la surpêche ou « overfishing ».

Le format de la double fiche n'a pas permis d'évoquer l'aspect sociétal de la pêche en mer. C'est un aspect important que le maître pourrait évoquer en quelques minutes soit pour introduire le travail sur la fiche soit pour le conclure. Ce serait l'occasion d'aborder la solidarité des gens de mer, l'entraide et la défense de leurs intérêts communs en évoquant une technique aujourd'hui disparue, "u rittaghjolu", et une pratique qui perdure, la Saint-Erasme et sa procession.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Deux indices sont évidents : les filets qui encombrant le quai et les bateaux du premier plan, tous de même forme (le « pointu ») et de même taille. Ensuite, la présence, à l'avant du bateau, du treuil qui permet de dérouler le filet quand on le met à l'eau puis de le remonter pour récupérer le poisson pris dans les mailles. Au second plan, la présence de gros navires indique que le port de commerce est bien séparé du port de pêche.

2. Les bateaux sont tous immatriculés AJ....suivi d'un numéro, c'est-à-dire AJACCIO.

3. Ces embarcations sont de taille modeste. Cette taille ne permet pas une grande autonomie au large, elle force ces bateaux à rester près de la côte. Il s'agit donc d'une pêche artisanale.

4. Le tableau statistique montre que ce nombre est en diminution : de 220 en 2000, le nombre de bateaux est passé à 197 en 2007, soit une baisse d'environ 10 %. La raréfaction du poisson qui augmente son prix de vente, la concurrence internationale, la hausse du prix du carburant, le respect des normes communautaires qui augmentent les coûts de production sont autant de facteurs qui peuvent expliquer pourquoi certains pêcheurs cessent leur activité faute de revenus suffisants.

5. Le tonnage annuel de la Corse est particulièrement faible. Il représente 4 % du tonnage national.

6. La côte orientale, essentiellement basse et rectiligne, offre très peu d'abris pour le mouillage.

7. Ils espèrent favoriser la reconstitution des stocks de poissons en aménageant des lieux de reproduction ou concentration : récifs artificiels immergés sur le fond ou dispositifs qui imitent les épaves flottants entre deux eaux.

8. Le premier système est proche de la côte puisque les éléments reposent sur le fond. Le second flottant, est installé au large. Les poissons attirés sont respectivement : poissons de roche et pélagiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE

L'AQUACULTURE : UN PARI A GAGNER

Grâce aux étangs qui bordent la Plaine orientale, l'élevage des coquillages est attesté en Corse depuis l'Antiquité : les Grecs et surtout les Romains s'approvisionnaient en huîtres, plates à l'époque, à partir de l'étang de Diana. Pour l'anecdote, retenons que c'est Napoléon III qui chargea Victor Coste, son médecin personnel et professeur au Collège de France, d'étudier et de développer l'ostréiculture moderne. Aujourd'hui, le littoral insulaire offre de nombreux sites favorables à l'installation des techniques les plus éprouvées de la pisciculture marine.

Il était donc naturel de consacrer une fiche à l'aquaculture corse dont la production exportée n'est dépassée, en valeur marchande, que par la production viticole.

Comme il n'était pas possible d'aborder tous les aspects du travail nécessité par chaque filière, le choix s'est porté sur l'activité la plus représentée aussi bien en terme d'occupation de l'espace qu'en terme de quantités produites. En premier lieu, l'analyse du paysage de la ferme marine conduit l'élève à exercer son sens de l'observation et son esprit de déduction comme l'y incitent fortement les deux premières questions. Les questions suivantes permettent à l'élève de s'interroger sur la nature et la vie d'une entreprise ; outre son apport informatif cette fiche technique est un plan d'étude d'une entreprise qui pourrait être repris dans le cadre d'une autre activité et d'un autre domaine. Les dernières questions proposent de passer du cas particulier à l'ensemble du secteur étudié : elles mettent à contribution le sens du calcul et de la comparaison.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. *L'outil de travail d'un éleveur est sa ferme. L'aquaculteur élève des poissons : il les nourrit, les pèse et les trie régulièrement, c'est donc un éleveur dont la « ferme » est constituée de cages immergées en mer. L'expression « ferme marine » est alors celle qui convient le mieux.*

2. *La forme circulaire des cages est celle qui offre le moins de prise aux vagues. C'est donc la forme qui assure un maximum de sécurité. Elles sont de tailles différentes pour pouvoir séparer les poissons en fonction du stade de leur croissance. Elles sont recouvertes d'un filet pour protéger les poissons de leurs prédateurs naturels, les gros oiseaux de mer comme les cormorans ou les goélands.*

3. *Il s'agit en premier lieu de l'évolution du chiffre d'affaires de la société : en 14 ans, il a été multiplié par 10. En second lieu, le nombre d'emplois permanents : plus il est élevé, plus l'activité de l'entreprise est importante.*

4. *Techniquement, elle a fait le choix d'une production calibrée (le « loup portion »). Économiquement, seuls 5 % de la production sont commercialisés sur place : la société a donc fait le choix de la vente en France continentale et de l'exportation (80%).*

5. *Cinq espèces. Aux trois espèces de poissons, le loup, la daurade et le maigre, il faut ajouter les huîtres et les moules.*

6. *La production de l'aquaculture corse s'élève à 1410 tonnes de poissons, 650 tonnes de moules et 250 tonnes d'huîtres pour un total de 2310 tonnes. La production de la pisciculture marine corse représente donc 15 % de la production nationale ce qui est loin d'être négligeable.*

7. *Les aquaculteurs espèrent doubler la production en augmentant la capacité des fermes existantes et en mettant en exploitation de nouveaux sites.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Économie Corse n° 93, Octobre 2000, L'Aquaculture : un vivier prometteur.
Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2005, INSEE.

UN ÉTAT DEVENU MOINS PRÉSENT ?

Dans un ouvrage intitulé "50 documents pour une géographie de la Corse", consacrer cinq fiches aux aspects administratifs et politiques pourra surprendre. Mais c'est une des évolutions actuelles de la géographie que de faire la place qui leur revient aux décideurs : aux décideurs institutionnels comme aux décideurs privés, aux élus comme aux entrepreneurs. Sans la décision de s'implanter à tel endroit, sans la décision de produire ou de consommer, sans la décision de circuler, de vendre ou d'acheter, l'espace, le paysage ou le territoire seraient vides de sens. Pendant longtemps, la géographie a négligé cet aspect de l'activité humaine. Fort heureusement, "l'oubli" est aujourd'hui réparé, principalement parce que cette science a rompu le cloisonnement des savoirs pour adopter une démarche systémique et "globale" : tout est en interaction, l'économique, le social, le politique comme le culturel.

La première fiche est consacrée aux rapports que l'État entretient avec la région. Avec des enfants de cet âge il s'agit d'éviter l'aspect passionnel et dramatique que prend quelquefois cette question en Corse. C'est pourquoi le titre de cette fiche veut attirer l'attention de l'élève sur le temps long. Il s'agit de faire apparaître une évolution sur la durée. Les documents choisis permettent de mesurer la place que tient l'État en Corse mais aussi les moyens dont dispose la Collectivité territoriale de Corse (CTC) pour agir sur son propre développement. Cette fiche aborde ainsi la question des compétences de la CTC : certaines sont partagées avec l'État, d'autres sont transférées à la CTC, en pleine responsabilité, par les lois de décentralisation. C'est une fiche difficile mais riche en informations: il faudra sûrement y consacrer plusieurs séances et prendre le temps nécessaire pour s'assurer que personne ne perde pied.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. L'État est représenté par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et par le Préfet de Corse : ces personnes ne sont pas des élus, elles ont été nommées par le Président de la République. Les deux autres personnes représentent les élus de la région de Corse : le Président de l'Assemblée territoriale de Corse et le Président du Conseil exécutif de Corse.

2. La comparaison fait apparaître deux évolutions :

- La diminution du montant global des sommes allouées pour le Contrat de projets (une diminution importante de - 45 %) ;

- Le rééquilibrage de la part de chacun pour le Contrat de projets (dans les Contrats de plans, l'État finançait plus que la Collectivité Territoriale de Corse).

3. Il s'agit des deux logos : celui de l'État (bleu, blanc, rouge et « Marianne » la République française) et celui de la CTC.

4. Ce tableau montre un accroissement du nombre des compétences qui sont du ressort de la CTC. Ces compétences sont exercées sans restrictions (« pleines ») et elles couvrent pratiquement tous les secteurs de l'activité de la Corse (éducation, logement, routes, ports, aéroports, chemin de fer, eau, tourisme, action culturelle etc.).

5. Le budget de la CTC a augmenté dans des proportions énormes puisqu'il a été multiplié par 28 (+ 2700 %) entre 1982 et 2009. Cette « explosion » s'explique par l'élargissement successif des compétences de l'Assemblée territoriale de Corse..

6. Une fois par an, devant l'Assemblée de Corse, le Préfet expose le bilan de l'action de l'État en Corse et répond aux questions des élus.

POUR ALLER PLUS LOIN

MARCONIS (R.), *Recompositions territoriales*, Documentation Photographique n° 8051, La Documentation Française, 2006.

Collectif, *La Collectivité Territoriale de Corse*, CRDP de Corse, Ajaccio 1997.

Site : www.corse.fr/moyens/planification/contrat-plan

L'ÎLE AUX 360 COMMUNES

La commune est le plus restreint des territoires administratifs de la France mais c'est également celui qui est le plus proche du citoyen. Devenue une collectivité territoriale, la commune est dirigée par un conseil municipal élu au suffrage universel et par un maire qui la représente. Personnage emblématique de la vie politique française, le maire est un décideur particulièrement connu et proche de ses administrés. Grâce aux lois de décentralisation de 1982 à 1986, le maire et son conseil municipal ont été investis de pouvoirs importants qui valorisent leurs fonctions mais les compliquent également.

Dans cette fiche, on a choisi d'illustrer deux problèmes significatifs de la difficulté que rencontrent les décideurs locaux. Le premier est typique de l'organisation du territoire insulaire : il s'agit, selon la formule de l'INSEE, des communes "éclatées". 42 communes sur 360 répondent en Corse à ce cas de figure. Il s'agissait, au moment de la création du territoire communal, de combiner les avantages de deux milieux naturels dans le cadre le plus fréquent de l'élevage transhumant : l'exemple de Grosseto-Prugna, situé en Corse-du-Sud en est une bonne illustration. (On pourra prolonger l'étude en étudiant une situation plus rare, celle où il s'agissait de combiner le terroir de la montagne avec celui de la vallée comme c'est le cas pour Morosaglia en Haute-Corse). Dans les deux cas, l'évolution économique moderne a opéré un renversement complet du dynamisme territorial, le hameau supplantant le village. C'est bien le cas de Porticcio et de Ponte Leccia. Très rarement, les deux pôles se complètent, comme en Corse-du-Sud, dans la commune de Vico dont dépend Sagone. Mais dans tous les cas, la rivalité qui anime les deux pôles est source de difficultés pour le Conseil municipal.

Le second exemple n'est pas propre à la Corse et se rencontre sur tout le territoire français : les maires sont investis du pouvoir de décider de l'utilisation du sol communal. Par le POS, Plan d'occupation des sols, jusqu'en 2000 et depuis par le PLU, Plan local d'urbanisme, le conseil municipal et son maire peuvent, par leur décision, valoriser un terrain ou bien en "geler" l'usage. C'est une décision majeure qui touche à la dynamique des territoires mais qui n'est évidemment pas sans créer de problèmes. On saisira ces exemples pour insister, avec les élèves, sur l'importance de la notion d'intérêt général qui seule doit animer le conseil municipal et son maire.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Il s'agit de la Castagniccia et de la Balagne.
2. Dans le Cap corse, les communes sont pratiquement toutes disposées de la même façon. Le territoire est tracé, perpendiculairement à la mer : il part de la ligne de crête pour atteindre le rivage. Il en résulte une disposition caractéristique entre le village sur la hauteur et la « marine » en bord de mer.
3. Le phénomène des communes « éclatées » s'explique par la complémentarité des terroirs imposée par l'élevage transhumant méditerranéen. Du début de l'automne à la fin du printemps, les troupeaux étaient tenus « in piaghja », (à la plaine) ; au début de l'été ils étaient conduits « in muntagna » (à la montagne), à la recherche des pâturages estivaux.
4. Le type de commune « éclatée » le plus fréquent en Corse est celui de l'association montagne-littoral.
5. Le succès de Porticcio est dû au tourisme : Porticcio est devenue une station balnéaire.
6. Les espaces indiqués comme devant être préservés sont les espaces verts et les plages.

POUR ALLER PLUS LOIN

Économie Corse n° 88, juin 1999, INSEE.

UNE ÎLE : DEUX DEPARTEMENTS

La ligne de crêtes principale de la Corse explique que cette île ait toujours été vécue en fonction de la montagne : à l'Au-delà des monts, « Pumontes » correspondait l'En-deçà des monts Cismonte ». Plus tard, au département du Golu a répondu celui du Liamone. Depuis 1975, année de la bidépartementalisation, la coupure est toujours présente et se fait entre Haute-Corse et Corse-du-Sud. Pendant très longtemps les départements ont constitué une échelle de décision pertinente et les postes de conseillers généraux ont été très recherchés. Dans l'organisation actuelle, cet échelon de décision fait l'objet de toutes les attentions : celles de ses défenseurs les plus acharnés comme celles de ses « fossoyeurs » les plus convaincus. Il n'est donc pas question d'engager les élèves sur ce terrain et la fiche a pour ambition de faire découvrir aux élèves l'existence de cet échelon de gestion territoriale.

On a donc ciblé sur l'image que se construisent les conseils généraux auprès de la population et surtout sur les compétences qu'ils exercent et qui ne sont pas des moindres.

Bien sûr, il n'a pas été possible d'examiner tous les domaines d'intervention : ceux qui manquent, comme les actions relatives à l'insertion, la conservation du patrimoine ou la protection de l'environnement peuvent être évoqués par l'enseignant surtout s'il a la possibilité de mettre en œuvre un exemple concret et local.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. L'« Hôtel du Département » de la Haute-Corse présente des lignes futuristes, audacieuses complétées par un « mur miroir » qui témoignent de la volonté de s'inscrire dans la modernité. En ayant choisi ce projet architectural, le Conseil général de la Haute-Corse veut montrer qu'il est en prise avec son temps, qu'il est efficace et qu'il dispose de moyens financiers. Le verre, matériau largement utilisé, indique une volonté de transparence et d'ouverture. Ces images doivent être propres à susciter la confiance de la population du département.

2. Trois éléments sont directement observables : la couleur rouge, l'escalier de secours extérieur et l'imposante antenne de radio-communication qui couronne l'édifice. Un quatrième élément nécessite de mettre en œuvre un raisonnement déductif : la taille du bâtiment. Trop petit pour être une caserne (véhicules nombreux et imposants), ce bâtiment ne peut être qu'un PC opérationnel abritant, entre autres, le Centre de traitement de l'alerte disposant d'un important équipement informatique.

3. Cette ligne est la ligne de crête principale qui partage la Corse en deux parties.

4. Ce panneau a été placé par les services du Conseil général de la Corse-du-Sud : il concerne la réalisation de travaux d'amélioration sur la RD 11 située sur le canton d'Ajaccio 1. La durée des travaux est prévue sur deux mois. Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil général et leur montant s'élève à 38 570 € H.T.

Le citoyen dispose donc de toutes les informations : la nature, le lieu, les délais, le montant, le maître d'œuvre, l'entreprise.

5. La PMI est un service qui propose assistance et conseils aux futures mères comme aux femmes qui viennent d'être mères et assure la surveillance médicale des bébés.

6. S'être doté d'un site internet, témoigne de la volonté du Conseil général de la Haute-Corse de communiquer avec la population. Faire connaître les différents services que propose le Département comme faciliter les démarches à entreprendre pour en bénéficier, c'est renforcer les liens de proximité surtout pour les communes très éloignées.

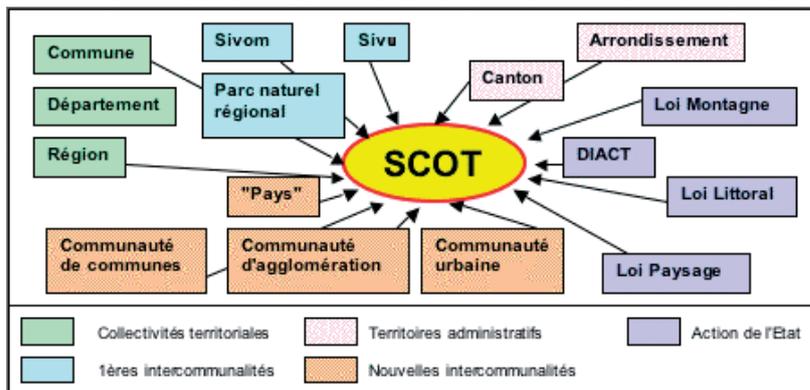
POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.cg2b.fr et www.cg-corsedusud.fr

UNE ÎLE AUX TERRITOIRES MULTIPLIÉS

Comment aborder avec de jeunes élèves le sujet, éminemment citoyen mais particulièrement "touffu", de l'intercommunalité ? La politique de décentralisation, menée par l'État depuis les lois Defferre de 1982, ne cesse de multiplier les territoires de référence au point que chaque décideur institutionnel se livre à la tentation du découpage territorial.

Le tableau qui suit montre bien toute la complexité du problème ; il ne s'adresse évidemment pas aux élèves. Il permet à un adulte de s'y retrouver un peu...



DIACT : Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (ex DATAR).

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale.

Pour les élèves, on a choisi de se limiter à deux exemples concrets (production d'eau potable et tri sélectif des ordures ménagères). Ces deux exemples sont significatifs des avantages qu'une commune peut tirer de l'intercommunalité et touchent des domaines auxquels il est nécessaire de sensibiliser les enfants : la santé et la protection de l'environnement..

On a complété avec une carte dressant l'état de l'intercommunalité en 2008 pour montrer à l'élève les différentes réactions des conseils municipaux face à cette démarche.

Il ne semble pas possible d'aller plus loin avec des enfants de cet âge.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Il s'agit d'une usine de grande taille, composée de plusieurs bâtiments et devant recourir à une technologie très avancée. Le prix de cet investissement n'est sûrement pas abordable pour les petites communes : de là, leur intérêt de rejoindre la CAPA.

2. Il s'agit ici de la gestion des déchets ménagers : la mise en place d'un tri sélectif doit impliquer les habitants dans une démarche de comportement citoyen et de responsabilisation. La compétence illustrée par cette photographie entre dans le cadre de la protection de l'environnement.

3. La superficie des communes est très inégale : on peut donc penser que leur population le soit également et en conséquence leur capacité de financement aussi. L'autre handicap apparaît quand on considère les distances : l'échelle de la carte nous y aide. Les distances peuvent être grandes pour assurer un service à très peu de personnes.

4. Cela tient à la situation démographique de la Corse : deux espaces urbains seulement peuvent atteindre plus de 50 000 habitants.

5. La carte montre que le phénomène n'est pas isolé puisqu'on peut en compter une vingtaine en 2008. On peut l'expliquer par le fait que beaucoup de communes ont de faibles capacités de financement, principalement celles de l'intérieur, touchées par la dépopulation et la modicité de l'activité économique. La carte montre que leur implantation n'a pas suivi un plan d'ensemble ; elle s'est faite par « paquets » et semblent un peu plus nombreuses en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud.

6. Il s'agit de l'Extrême-Sud avec en particulier Porto-Vecchio.

POUR ALLER PLUS LOIN

MARCONIS (R.), *France : recompositions territoriales* - Documentation Photographique n° 8051 - La Documentation Française, 2006.

LA RÉGION DE CORSE : LES MOYENS D'AGIR

Après avoir passé en revue les différents échelons décisionnels possibles au sein du territoire régional, on en vient ici aux moyens dont dispose la Collectivité territoriale de Corse pour mettre en œuvre sa politique de développement durable de la région.

Des moyens humains avec le Conseil exécutif dont les membres président un office ou une agence. Des outils de gestion, avec les différents services de la CTC, quatre offices et deux agences qui représentent les secteurs clés de l'activité économique insulaire.

Des moyens financiers enfin, les seuls qui permettent de passer du niveau des intentions à celui des réalisations.

On a pris soin de ne pas personnaliser la question des hommes : ce qui importe ce sont les fonctions et non les personnes. C'est au citoyen d'en juger en son âme et conscience et ce n'est pas au maître d'en débattre avec ses élèves.

On a insisté davantage sur la question des ressources financières en essayant d'orienter l'élève sur deux pistes différentes : l'évolution dans le temps avec un tableau comparatif des sommes consacrées depuis 1992 à certains objectifs, et les ressources exceptionnelles avec celles du PEI. Pédagogiquement, c'est une occasion supplémentaire de confronter l'élève à un texte de loi. Le questionnaire n'exploite pas toute la richesse des documents. Il revient à l'enseignant de compléter le travail si le besoin s'en fait sentir comme il lui revient de mesurer jusqu'où il peut aller en fonction du niveau de ses élèves.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les deux structures politiques élues sont l'Assemblée territoriale de Corse (qui vote les décisions) et le Conseil exécutif (qui propose puis met en application les décisions votées).

2. ADEC : 6 OEC : 5 OTC : 2 ATC : 1 ODARC : 3 OEHC : 4

3. La très forte augmentation des budgets entre 1992 et 2005 a pour origine principale la mise en place du statut de 2002 qui étend de façon considérable les compétences de la région.

4. Il s'agit du budget "Réseau routier" qui est passé de 2,6 M€ en 1992 à 54.8 M€ en 2005 soit une augmentation de 21 fois et du budget « Environnement » avec un budget multiplié par 9. C'est dans ces secteurs que l'extension des compétences a été importante.

5. Le PEI est un programme financier mis en place pour combler deux handicaps : celui de l'isolement (relief et insularité) et celui du manque d'équipements et services collectifs.

6. La part de l'État dans le PEI ne peut dépasser 70 % du total : la CTC y participe donc à concurrence maximale de 30 %. C'est ce qui est indiqué sur le panneau annonçant des travaux pour améliorer le port de pêche d'Ajaccio.

POUR ALLER PLUS LOIN

Collectif, *La Collectivité Territoriale de Corse*, CRDP de Corse, Ajaccio 1997.

Sites : www.pei-corse.org et www.corse.fr/moyens/planification/pei

L'ANCRAGE EUROPÉEN DE LA CORSE

Cette fiche est la dernière consacrée aux pouvoirs de décision institutionnels qui gèrent le territoire. Pouvoirs de décision qui modèlent les paysages géographiques mais qui, également, fondent l'histoire de la région.

Il a semblé utile de faire le point des connaissances sur les différents partenaires de l'Union. Mais la carte est surtout là pour faire comprendre aux élèves les disparités de production de richesse d'une région à l'autre. Elle amorce fort logiquement la question des aides communautaires principalement ciblées par les actions du FEDER et celle des programmes européens comme Interreg. On a volontairement simplifié cette question en évitant d'introduire la notion de FEDER mais rien n'interdit au professeur, en fonction du niveau des élèves, d'aller plus loin si le besoin s'en fait sentir. On a également voulu montrer que les aides communautaires n'étaient pas éternelles et que, si elles remplissaient bien leur rôle, elles étaient vouées à la diminution de leurs montants et même à leur disparition. C'est pourquoi on a insisté sur la nécessaire coopération interrégionale dépassant le cadre des frontières nationales. Enfin, même si ses effets ne sont pas encore très lisibles, on a souligné la participation de la Corse à la Commission des Iles qui regroupe les régions insulaires de l'Union européenne.

Le professeur pourra également mener une réflexion sur l'emploi du mot "ancrage" qui introduit l'idée d'une d'intégration durable.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les régions ayant un PIB inférieur à 75 et le plus souvent inférieur à 50, c'est-à-dire inférieur à la moitié du PIB moyen de l'UE sont situées à l'est de l'Europe. Elles appartiennent aux pays de l'ex-Europe de l'Est, libérés de la tutelle soviétique après 1991. Ils ont intégré l'UE en 2004 pour la majorité et en 2007 pour la Roumanie et la Bulgarie.

2. La situation de l'Italie est intéressante car ses régions présentent toute la gamme des valeurs du PIB sauf la plus faible. On repère aisément une Italie du Sud (le Mezzogiorno) en difficulté et une Italie du Nord très performante. Entre les deux, une Italie centrale où le PIB est des plus contrastés selon les régions (richesse de la Toscane, pauvreté de l'Ombrie).

3. Le PIB moyen régional de la Corse est situé aujourd'hui dans la catégorie inférieure à la moyenne communautaire mais supérieure à 75 % du PIB moyen de l'Union européenne : ce "score" lui interdit de prétendre à l'objectif n° 1 du FEDER (dont elle a pu bénéficier auparavant). Par contre, elle peut recevoir une aide sectorielle telle qu'elle est définie dans l'objectif n° 2.

4. Ces départements sont des départements d'outre-mer (DOM).

5. En 2007, les "Jeux des Îles" se sont déroulés en Corse. 25 îles y participèrent :

Mer Méditerranée : Baléares - Chypre - Corfou - Corse - Crète - Elbe - Sardaigne - Sicile - Korcula - Malte

Océan Atlantique : Féroé - Madère - Açores - Canaries - Cap Vert

Mer des Antilles : Guadeloupe - Martinique - Haïti

Manche : Jersey - Wight

Océan Indien : Réunion - Mayotte

Océan Pacifique : Polynésie française

6. Il s'agit du dessin d'un pont : un pont est un trait d'union, il relie deux territoires contigus mais théoriquement séparés. Il est signe de solidarité et d'entraide.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.corse.fr/europe/rerelations - www.europa.eu - www.europa.eu/eurostat

AJACCIO-BASTIA : DEUX VILLES COMPARABLES

Dans cette fiche et les quatre qui suivent, sont abordées des questions de géographie urbaine ; elles vont permettre d'établir la trame urbaine de la Corse : site, fonctions, attraction et rayonnement, concurrences et complémentarités en sont quelques points de passage obligés.

La rivalité qui oppose les deux plus grandes villes de la Corse est multi-séculaire et tire son origine à la fois du compartimentage imposé par le relief et de la différence des modes d'organisation sociétale qui en découlèrent. Si on n'a pas négligé cette donnée incontournable, c'est dans un autre esprit que la fiche a été construite. Et si, finalement, ces deux villes n'étaient pas si différentes que cela ? Sinon dans les mentalités, du moins dans les traits de leur développement ? Voici deux villes "bridées" dans leur extension par le relief qui les comprime en bord de mer : extension linéaire tentaculaire pour Ajaccio, extension linéaire rectiligne pour Bastia. Voici deux villes trop souvent "asphyxiées" par une circulation automobile qui croît plus vite que les solutions apportées : rocade inachevée pour Ajaccio, tunnels en front de mer pour Bastia. Voici encore deux villes comparables par la composante sociale de leurs quartiers ou par l'attraction qu'elles exercent sur les communes environnantes. Deux villes enfin qui ne peuvent s'étendre que par deux "bouffées d'espace constructible", l'une, très mesurée avec la vallée du Fangu pour Bastia, l'autre plus spacieuse vers la vallée de la Gravona pour Ajaccio.

C'est ce parcours qui est proposé à l'élève à travers quelques documents dans lesquels il devra trouver des similitudes derrière l'apparente différence. Exercice peu facile mais formateur et qui nécessitera toute l'attention du maître.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Bastia présente un site portuaire en « front de mer » particulièrement bien visible sur la photographie aérienne. Quant au port d'Ajaccio, c'est la vue plongeante qui met le site de « fond de golfe » bien en évidence.

2. Le site de Bastia a imposé la création d'un port totalement artificiel protégé par des digues ; celles-ci apparaissent très nettement sur les documents 2 et 4.

3. Au premier plan de cette vue qui plonge vers le sud, on reconnaît la disposition d'un port de plaisance avec toute une série de quais flottants, les « pannes », qui servent à l'amarrage de dizaines de bateaux de plaisance.

4. À Ajaccio comme à Bastia, le relief est immédiatement présent comme le montrent les différents points cotés figurés sur les vues aériennes. Il exerce donc une forte contrainte sur la circulation.

5. L'obstacle du centre ancien, avec sa citadelle en position défensive, a été « gommé » grâce à la construction, en 1979, d'un tunnel de 820 m de long qui passe sous le Vieux Port.

6. À Ajaccio, la circulation est « coincée » par le relief en bordure de mer. La traversée de la ville se fait très difficilement par un seul grand axe qui assure la circulation dans les deux sens. La solution, pensée depuis très longtemps, consiste en une rocade de contournement. Une partie de cette rocade a été mise en service dans la zone la moins contraignante. Mais la suite du projet est en attente car les difficultés sont réelles : techniques, financières et environnementales.

7. Les quartiers à mixité sociale sont les plus développés. Le développement de ce type de quartiers est favorisé par les conseils municipaux et les autorités administratives qui y voient la solution pour éviter une trop grande ségrégation sociale.

8. Ces quartiers se développent sur la partie du territoire de la ville où les prix du terrain sont les moins élevés. Vers le sud, pour Bastia et en direction du nord pour Ajaccio.

POUR ALLER PLUS LOIN

Économie Corse n° 94, Janvier 2001 et n° 97 Novembre 2001, INSEE.

Sites : www.ajaccio.fr et www.bastia.fr

AJACCIO, BASTIA : DEUX VILLES RIVALES ?

Dans la fiche précédente, l'élève était amené à surmonter l'apparente diversité pour rechercher les ressemblances qui pouvaient exister sur le plan urbanistique entre les deux "grandes villes" de la Corse. Cette fiche se propose d'aborder le plus concrètement possible une notion relativement difficile pour des élèves de cet âge, celle des représentations mentales, celle du territoire vécu.

Ajacciens et Bastiais se livrent encore à une rivalité qui ne date pas d'hier, ce qui tend à prouver qu'aucune des deux villes ne l'emporte vraiment sur l'autre....

En choisissant pour documents une affiche relative au foot-ball, un article centré sur une question administrative et la façade de l'Hôtel de région, on pourrait penser qu'on est sorti du domaine de la géographie. Ce serait méconnaître l'évolution d'une géographie qui s'est recentrée depuis quelques années maintenant sur les « représentations mentales » des acteurs économiques et sociaux et sur la manière dont ils vivent leurs territoires.

C'est l'occasion de travailler avec les élèves le langage très particulier de l'affiche, d'en dégager les différents éléments (slogan, image, décor...) et la manière dont chacun contribue au message. C'est également l'occasion de montrer aux élèves que les implantations géographiques de structures économiques ou administratives relèvent de décisions difficiles à prendre et qu'elles satisfont rarement tout le monde.

Cette fiche est une fiche difficile : il conviendra de prendre son temps.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Une affiche transmet généralement un message au moyen d'une formule qui frappe les esprits, le slogan, et grâce à un « visuel », une photographie ou un dessin qui renforce le slogan. Ici, le texte annonce que le club se sent prêt à affronter le haut niveau et qu'il trouverait injuste de ne pouvoir le faire (sous-entendu : comme son voisin et rival, le Sporting Club de Bastia). Le ballon, tenu par le président et l'entraîneur, symbolise l'union et la détermination du club. On soulignera avec les élèves que cette affiche est à « usage local ». En l'absence des noms du club et des personnes présentes sur la fiche, le message ne peut être compris que par les amateurs de football en Corse.

2. Les deux personnages et le ballon ont été placés sur fond de paysage urbain ; un paysage immédiatement reconnaissable par les Ajacciens : celui de la ville ancienne et des collines qui la dominent et qui se prête aux regards depuis les hauteurs d'Aspretto, lieu où a été prise la photographie. Au sens propre, comme au sens figuré, toute la ville est derrière les dirigeants du club.

3. À l'échelle nationale, il est question de réformer les chambres de commerce et d'industrie. Pour la Corse, on a évoqué leur rattachement à la région PACA : sur ce point les deux présidents se sont opposés. Finalement, la réforme entraînerait la création d'une chambre régionale : c'est sur le choix de son implantation, Ajaccio ou Bastia, que les deux présidents continuent de s'opposer.

4. Ajaccio est qualifiée de « capitale administrative » puisque la ville est le siège de la Préfecture de Région qui représente l'État et de la Collectivité territoriale de Corse où siègent les élus régionaux. C'est donc à Ajaccio que se trouve la majorité des services administratifs et techniques rattachés à ces deux structures de décision.

5. Bastia est qualifiée de « capitale économique » par le développement des nombreuses activités économiques qu'on peut facilement observer de part et d'autre de la route nationale donnant accès à l'entrée sud de la ville (ateliers, entrepôts, grandes surfaces spécialisées). L'importance de ces activités se retrouve au travers des chiffres du trafic du port que l'élève pourra constater en se reportant à la fiche 4 et qui confirme l'étendue de l'arrière-pays bastiais en direction du sud, tout le long de la Plaine orientale.

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir fiche précédente.

PORTO-VECCHIO, PÔLE MICRORÉGIONAL

Pour aussi intéressants qu'ils puissent être, il n'a pas été question de retracer dans cette fiche, l'histoire et le développement d'une ville et de sa région qui ont su profiter de leur relatif isolement par rapport aux deux grands centres urbains et économiques de la Corse.

Par quelques documents on a voulu attirer l'attention sur les évolutions qui peuvent changer le visage d'une ville et modifier le pouvoir d'attraction qu'elle peut exercer. Pendant longtemps, Porto-Vecchio fut la « cité du sel » (1795) et du liège. Si aujourd'hui l'activité de la suberaie de l'Extrême-sud "tourne au ralenti", l'exploitation du sel a cessé depuis l'année 2000. Mais la région a su valoriser un riche potentiel qui permet de proposer aussi bien les plages de sable fin (Palombaggia) que les mouillages exceptionnels (Rondinara), aussi bien les falaises calcaires de Bonifacio que les aiguilles granitiques de Bavella toutes proches. Rendu très accessible tant par la mer (ports de Porto-Vecchio et de Bonifacio) que par les airs (aéroport de Figari), l'Extrême-sud, commandé par Porto-Vecchio, a su développer une activité touristique multiforme qui propose toutes les formes d'hébergement mais qui a choisi la voie du tourisme de luxe avec toutes ses variantes, des plus discrètes aux plus voyantes.

Porto-Vecchio en a tiré tous les avantages en devenant une ville prospère, la seule à opposer une certaine forme de résistance à la domination d'Ajaccio, relativement proche mais peu facile d'accès, et de Bastia, plus éloignée mais mieux reliée. Le tableau proposé, même s'il date un peu (années quatre-vingt-dix), cible quelques activités tertiaires propres à souligner ce rôle de pôle microrégional qui s'affirmait déjà il y a une bonne quinzaine d'années et qui ne cesse actuellement de se confirmer.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Le centre ancien est entouré de remparts (forme géométrique avec des bastions) qui enserrant un noyau urbain très dense. Les altitudes (80 m et à proximité 2 m) indiquent une implantation en hauteur caractéristique des sites défensifs.

2. Au sud, les terrains apparaissent peu favorables (embouchure du Stabiacciu et marais salants). C'est donc vers le nord que la ville va pouvoir se développer sur des espaces relativement peu élevés (6 m à 18 m) et proches du littoral.

3. Le tracé figuré en rouge correspond à une rocade de contournement qui permet d'éviter la traversée de la ville.

4. Le port de plaisance est reconnaissable aux digues qui le protègent des vagues et aux « pannes » où sont amarrés les bateaux.

5. Sur la vue aérienne, le chiffre 1 indique l'emplacement des marais salants qui pendant longtemps ont fait la réputation et la richesse de Porto-Vecchio. La ville en a gardé son surnom, même si depuis 2000 toute exploitation du sel a cessé.

6. Sur ce tableau, trois fonctions tertiaires sont directement en relation avec le tourisme : les agences de voyages (acheminement, séjours organisés), les agences immobilières (locations estivales, achat et vente de biens immobiliers) et les architectes (construction de résidences secondaires).

7. La photographie montre un golf en « balcon sur la mer » et un bateau de "grande plaisance", deux indices qui indiquent clairement un tourisme de luxe. Mais sur le Doc. 1, on observe aussi un village de vacances destiné à une clientèle moins fortunée.

POUR ALLER PLUS LOIN

MARTINETTI (J.), ROMBALDI (M.), SCHLESINGER (M.-C.), *Porto-Vecchio et sa région* CRDP de Corse 1995
Site : www.porto-vecchio.com

LA RENAISSANCE DE CORTE

Entre la Corse granitique au sud-ouest et la Corse schisteuse au nord-est, la dépression centrale est occupée par une série de dépressions dont la plus importante est le bassin de Corte. La ville en occupe le centre à une altitude moyenne de 500 m et de tout côté la vue est arrêtée par la montagne environnante. C'est la raison pour laquelle le premier document, qui combine la vue d'ensemble et la carte, permet de découvrir le carrefour sur lequel s'est installée la ville. Un site qui donne à Corte un double aspect : "ville haute"- "ville basse".

Peut-on parler de « renaissance » pour décrire le regain d'activité de la ville ? Certainement si on évoque la ville de garnison, petite sous-préfecture d'accès malaisé qu'était Corte il y a quelques décennies. La fonction universitaire, créée en 1981, n'a cessé de se développer et a aujourd'hui totalement envahi le paysage cortenais : l'apparition de cités étudiantes, la rénovation de vieilles maisons, la circulation d'une population de jeunes étudiants et le renouveau des commerces (restauration, vêtements, services divers) sont autant de signes qui s'ajoutent aux bâtiments des différents campus qui parsèment la ville. Une activité renforcée l'été, par un potentiel touristique particulièrement attractif. En premier lieu la Vallée de la Restonica, , patrimoine naturel dont la fréquentation est parvenue à saturation et pour lequel est projetée une « Opération Grand Site » (OGS). En second lieu, la Ville haute, au riche passé historique complété par le Musée de la Corse, gardien d'un patrimoine culturel varié.

C'est à l'analyse de ce changement que l'élève est convié. Ce sera l'occasion de renforcer les acquis, en particulier la notion de fonction urbaine.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les deux vallées sont celles du Tavignanu (B) et de son affluent, la Restonica (A).

2. Corte occupe une situation de carrefour par sa position centrale au sein de la montagne corse. Sur l'axe routier majeur de l'île entre Ajaccio et Bastia, c'est seulement par Corte et la vallée du Tavignanu que l'on peut rejoindre la Plaine orientale (RN 200) en restant à des altitudes assez faibles pour ne pas avoir à redouter l'enneigement. C'est également de Corte que l'on peut rejoindre la vallée du Golu, Calacuccia et le col de Vergiu (RD 84).

3. « Caserne », « quartier », « général », « colonel » sont des mots qui appartiennent au vocabulaire militaire. Preuve que Corte a exercé une fonction militaire pendant un long moment de son histoire. Corte a été une ville-garnison et a abrité un effectif important de la Légion étrangère.

4. C'est d'abord le nombre : 4 200 étudiants à l'Université pour une population totale de 6 735 habitants. C'est ensuite, le pourcentage des moins de 25 ans, « anormalement » élevé dans une région dominée par les plus de 75 ans. C'est enfin la taille des bâtiments universitaires et leur nombre. Le document ne montre que la faculté des Sciences, mais il y a également la faculté de Droit, celle des Lettres et des Sciences Humaines sans oublier la bibliothèque et les résidences universitaires. Tous ces éléments confirment l'importance de la fonction universitaire à Corte.

5. Il s'agit d'une OGS. Cette opération obéit à un cahier des charges bien précis : il faut que le site soit reconnu d'intérêt majeur et il faut que sa fréquentation soit telle qu'elle mette en danger son entretien et sa conservation. C'est tout à fait le cas de la vallée de la Restonica qui, dans un cadre grandiose, donne un accès facile à deux lacs de haute-montagne, Melu et Capitellu.

6. La fonction culturelle de Corte s'appuie bien évidemment sur le Musée de la Corse, lequel a élu domicile à l'intérieur de l'enceinte de la citadelle, dans la « ville haute ».

7. Le mot renaissance ne désigne pas ici la période historique des XV^e et XVI^e siècles. Le mot est employé au sens de « renouveau » pour qualifier l'importance des changements économiques apportés par la création de l'Université de Corse.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites : www.mairie-corte.com et www.univ-corse.fr

LES VILLES-DOUBLETS RIVALITÉ OU COMPLÉMENTARITÉ ?

La présence de villes-doubles en Corse est une caractéristique de l'armature urbaine insulaire. Si sur le « Continent » le phénomène existe également, il est habituellement dû à une situation frontalière héritée du passé comme dans le cas de Tain-Tournon sur le Rhône.

Pour le doublet Sartène-Propriano, l'origine est à rechercher dans l'opposition, déjà développée dans la fiche 40, entre la montagne et le littoral. Sur son piton rocheux, qui n'a cependant pas pu empêcher son pillage par les "turchi" en 1583, Sartène, mieux protégée par de nouvelles fortifications, dominait la région alors que Propriano n'existait pratiquement pas. Aujourd'hui, Propriano se développe plus rapidement que Sartène. L'analyse du paysage proposée tend à le démontrer.

Pour le doublet Calvi - Ile-Rousse, le point de départ est différent : aux yeux de Pascal Paoli, il s'agit de se libérer de la tutelle génoise en créant un port concurrent à quelques kilomètres seulement de Calvi, préside génois, cité « Semper fidelis ». Aujourd'hui, la rivalité s'est effacée et les deux villes animent un projet de développement, le "Pays de Balagne", qui actuellement est le seul projet de ce type en Corse et qu'on trouve en nombre limité sur le continent.

Pour les élèves, on a préféré développer une activité éducative importante : la comparaison. Le questionnaire est centré sur cet objectif et la dernière question permet d'aller assez loin dans la lecture d'un tableau à double entrée : ce sera au maître d'en fixer le niveau avec ses élèves.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

1. Les deux villes offrent des configurations identiques : une longue plage de sable en arc de cercle qui se termine par une pointe rocheuse qui sert d'abri aux installations portuaires. Il en résulte des activités identiques centrées sur le tourisme balnéaire et la navigation de plaisance.

2. Distantes de 24 km, situées en bord de mer, avec des configurations indentiques, ces deux villes apparaissent plutôt rivales.

3. Propriano et Sartène ne peuvent pratiquer les mêmes activités : l'une est en bord de mer, l'autre à l'intérieur des terres. La première joue surtout la carte de la plaisance, la seconde, la carte du tourisme vert avec un fort hébergement en camping.

4. Par leurs activités, ces deux villes apparaissent plutôt complémentaires.

5. Sartène est « perchée » sur un éperon rocheux de forme circulaire, ce qui limite grandement les possibilités de son extension urbaine. La photographie aérienne de Propriano permet de repérer de nombreuses constructions récentes qui se développent « aux portes » de Propriano. Il semble donc que ce soit Propriano qui se développe le plus.

6. On doit analyser ce tableau selon les deux sens de lecture qu'il propose. En lecture verticale, l'offre en chambres d'hôtel est pratiquement identique à l'offre en emplacement de camping. Ces deux régions jouent sur deux clientèles aux moyens financiers et aux modes de vie différents. En lecture horizontale, la Balagne offre davantage de chambres d'hôtel que d'emplacements de camping. C'est l'inverse pour le Sartenais où l'offre d'emplacements de camping est nettement supérieure à l'offre de chambres d'hôtel.

Si l'on veut affiner l'analyse on peut remarquer qu'en Balagne, l'offre d'hébergements touristiques est très nettement supérieure à Calvi qui concurrence fortement l'Ile Rousse. En revanche dans le Sartenais, si Sartène a une capacité d'hébergement supérieure à celle de Propriano, cela ne se traduit pas par une concurrence importante, la première misant sur les campings et la seconde sur les hôtels.

POUR ALLER PLUS LOIN

Collectif, *Sartène et le Valinco*, CRDP de Corse, Ajaccio 1999.

Site : www.villedecalvi

UN TERRITOIRE FACE A SES CONTRAINTES

Cette dernière fiche est consacrée à un exercice particulier : la représentation cartographique. Plus exactement d'ailleurs, à la production d'un croquis de synthèse puisque aujourd'hui pratiquement tous les géographes sont d'accord pour réserver le terme de carte géographique aux productions de l'Institut Géographique National ou aux atlas.

Le croquis est un exercice difficile parce qu'il impose de faire des choix. On ne doit faire figurer que les informations qui permettent de comprendre la réalité d'un territoire, son organisation et son fonctionnement. Et de fait, toute sélection, même justifiée, est critiquable.

C'est un exercice difficile parce qu'il doit obéir aux règles du langage cartographique. Titre, orientation, échelle et légende ordonnée ne posent pas trop de problèmes mais les difficultés commencent à apparaître quand il s'agit de décider d'utiliser le point, la ligne et la surface, éléments de base de ce langage particulier. Les difficultés augmentent quand il s'agit de faire le choix entre les trames et les aplats de couleurs et de donner une cohérence à l'ensemble. De même faut-il décider de faire varier la taille de certains signes pour introduire la notion d'importance ou d'intensité d'un phénomène. Et bien sûr, en gardant constamment à l'esprit que le résultat final ne doit pas heurter le regard par une avalanches de messages qui se superposent mais qu'au contraire, il doit rendre claires les informations jugées indispensables.

Tout géographe un peu rompu à cet exercice parvient à, "s'en sortir avec les honneurs" mais le territoire représenté peut surajouter une difficulté. C'est le cas du territoire de la région de Corse. Fortement déséquilibré, ce territoire concentre l'essentiel de ses activités sur un espace très limité et seulement en quelques rares endroits. Sur le fond de carte, la place que laisse le fin liseré littoral fait cruellement défaut pour faire figurer les informations choisies et impose une densification des messages, ce qui nuit à la lisibilité de l'ensemble. On retrouve ce problème quand on "s'attaque" au croquis du Canada où toutes les activités sont concentrées sur une mince frange méridionale ou encore à celui de l'Egypte où, cette fois-ci, tout doit "tenir" dans le mince "ruban de verdure" de la vallée du Nil.

C'est pourquoi celui qui se risque à ce genre d'exercice mérite compréhension et indulgence de la part de ses lecteurs. C'est aussi la raison pour laquelle on a limité le nombre des questions. Mais le maître pourra utiliser ce croquis pour commencer à sensibiliser ses élèves à des difficultés qu'il rencontreront forcément au cours de leur passage dans l'enseignement secondaire. Le diaporama « PowerPoint » qui accompagne cette fiche devrait les y aider grandement. Ce type de présentation permet de fractionner l'information en ne faisant apparaître que l'élément présenté par le maître ; de la sorte, le croquis se construit progressivement, au rythme d'autant d'allers et retours qu'il sera nécessaire entre le croquis et la légende.

POUR ALLER PLUS LOIN

BRUNET(R.), *La carte mode d'emploi*, Fayard-Reclus, 1987

JOLY (J.-F.), REINER (R.), *La carte, ça sert d'abord à enseigner la géographie*, Mappemonde n° 56, Belin-Reclus, 1999

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette liste de ressources ne se veut et ne peut être exhaustive. En effet, la géographie s'appuie fortement sur des données chiffrées, qui sont par nature évolutives, souvent même dans le court terme.

D'où l'intérêt pour les enseignants et les élèves de s'appropriier les nouveaux outils de l'information et la communication.

Les références aux ouvrages écrits sont donc volontairement limitées à quelques titres qui éclairent sur le vocabulaire et les grands principes de la géographie.

En revanche a été privilégié un ensemble de sites internet régionaux, nationaux et européens, institutionnels ou professionnels, incontournables.

OUVRAGES ÉCRITS

ALESANDRI JEAN, *Connaître le Conseil général de la Corse-du-Sud*, CRDP de Corse, Ajaccio 2008.

Atlas, dans une édition récente (on remarquera, dans les différentes éditions, que la carte du bassin méditerranéen figuré dans sa totalité n'est pas toujours proposée. On veillera donc à utiliser un ouvrage qui propose la carte d'un bassin méditerranéen non tronqué).

BRUNET ROGER, *La carte, mode d'emploi*, Fayard, Reclus. 1987

BRUNET ROGER, FERRAS, ROBERT, THÉRY HERVÉ, *Les mots de la géographie*, Reclus, La documentation française. 2005.

Collectif, *La collectivité territoriale de Corse*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1997.

Collectif, *Chì tempu face ?*, CRDP de Corse/Météo-France, Ajaccio 2001.

Contrat de projet Etat/CTC 2007-2013 - Collectivité territoriale de Corse.

DUPRÉ GÉRARD, *Aide au travail personnel, 22 fiches d'histoire et géographie*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1993.

GAUTHIER ALAIN, *La Corse, deux montagnes dans la mer*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1998.

GIOVANNANGELI GILLES ET LILIANE, LALEURE JEAN-PAUL, PAOLI JEAN-BAPTISTE, *Sartène et le Valincu*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1999.

MARTINETTI JOSEPH, ROMBLADI MICHEL, SCHLESSINGER MARIE-CLAUDE, *Porto-Vecchio et sa région*, CRDP de Corse, Ajaccio. 1995.

Programme exceptionnel d'investissement 2007-2013. Collectivité territoriale de Corse.

SIMI PIERRE, *Précis de géographie physique, humaine, économique, régionale de la Corse*, SSHNC, 1981

Tableaux de l'Économie Corse, TEC 2001 et 2005, INSEE Corse.

Cédérom : Collectif, *Corsica Météo.Clic*, CRDP de Corse/Météo-France, 2004.

REVUES ET CATALOGUES

Économie Corse, Revue régionale, INSEE-Corse (Collection complète disponible au CRDP de Corse).

JOLY JEAN-FRANÇOIS, RENERI ROGER, *La Carte, ça sert d'abord à enseigner la géographie*, Mappemonde n° 56, Belin, Reclus. 1999.

MARCONIS ROBERT, *Recomposition Territoriales*, Documentation photographique n° 8051, La documentation française, 2006

Catalogue de l'exposition : *La Corse industrielle 1830-1960, Mémoire révélée, matière transformée*, Musée de la Corse, Corte 2005.

SITES INTERNET

Européens (internationaux)

www.europa.eu (site généraliste)
www.europa.eu/eurostat (site pour statistiques)
www.fao.org
www.internationaloliveoil.org

Nationaux

www.legifrance.gouv.fr
www.insee.fr
www.edf.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.afidol.org (site professionnel des oléiculteurs)

Régionaux

www.office-transport-corse.fr
www.corse-du-sud.cci.fr
www.corse.fr (site de la Collectivité Territoriale de Corse)
www.cg2b.fr
www.cg-corsedusud.fr
www.ademe.fr
www.visit-corsica.com (site de l'ATC et observatoire du tourisme)
www.oec.fr
www.parc-naturel-corse.com
www.prumitei.fr
www.cca.fr
www.corse-du-sud.chambagri.fr
www.chambragri2b.fr
www.miel-corse.eu
www.chataigne-corse.fr
www.traincorse.fr
www.innovation.corse.fr
www.pei.corse.org
www.ajaccio.fr
www.bastia.fr
www.porto-vecchio.com
www.mairie-corte.fr
www.univ-corse.fr
www.villedecalvi.fr

Chef de projet : Jean Alesandri
Maquettiste : Évelyne Leca
Couverture : Jean-Francois Paccosi

Imprimé en France
© CNDP - CRDP de Corse - 2006
Dépôt légal : octobre 2006
Éditeur n° 86 620
Directeur de la publication : Hervé ETTORI
N° ISBN : 2 86 620 195 7
Achevé d'imprimer sur les presses de
l'Imprimerie Siciliano
ZI du Vazzio - 20000 Ajaccio

